

Insee Dossier

Pays de la Loire



N° 7

Mars 2021

Diagnostic de la Mayenne : sept enjeux majeurs pour l'avenir

Avant-propos

Les transformations sociales et économiques à venir sont nombreuses : vieillissement de la population, transitions écologique et numérique, évolution des métiers. Elles sont porteuses d'enjeux pour les territoires. En comprendre les mécanismes, identifier les forces et les faiblesses de la Mayenne est, dans ce contexte, un exercice nécessaire pour repérer les leviers de développement possibles qui permettront à ce département de s'adapter au monde de demain. L'exercice est d'autant plus utile qu'il s'inscrit dans le contexte particulier de l'épidémie mondiale de Covid-19 qui va apporter d'autres changements : développement du télétravail, mobilités géographiques, etc.

Cette étude est le fruit d'un partenariat entre la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et la direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire. Elle vise à établir un diagnostic du département de la Mayenne permettant une meilleure connaissance des mutations et enjeux économiques ainsi que des problématiques liées aux évolutions de la population sur ce territoire.

Traditionnellement très marquée par l'agriculture, la Mayenne a su maintenir son industrie, notamment agroalimentaire. Après des décennies de croissance démographique continue, la population mayennaise se stabilise et vieillit ce qui soulève de nouveaux enjeux pour le département : accompagnement des personnes âgées, renouvellement de la population active pour éviter que les problèmes de recrutement ne pèsent sur l'emploi, transformation des métiers, équilibre des territoires, etc. Dans ce dossier, sept enjeux majeurs sont identifiés pour l'avenir du département.

Riche des apports des acteurs publics locaux, qui en sont ici chaleureusement remerciés, cette étude est destinée à éclairer utilement les politiques publiques à déployer au plus près de la réalité de ce département.

Le Directeur régional par intérim
des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail
et de l'emploi des Pays de la Loire

François BENAZERAF

Le Directeur régional de l'Insee
des Pays de la Loire

Pascal SEGUIN

Sommaire

Avant-Propos	2
Synthèse : Sept enjeux pour la Mayenne	4
La Mayenne : un territoire rural structuré autour de Laval	6
Une population qui se stabilise mais le nombre de personnes en âge de travailler baisserait	8
Mobilités résidentielles : moins d'arrivées que de départs	11
Peu de formations du supérieur, mais l'apprentissage et les contrats de professionnalisation en réponse aux besoins de main-d'œuvre	13
Peu de chômage, mais des besoins de main-d'œuvre	15
Après 40 ans de mutation, l'économie mayennaise conserve ses spécificités agricoles et industrielles	18
Déplacements domicile-travail : de plus en plus nombreux et toujours en voiture	22
Précarité : moins de pauvreté, d'inégalités de revenus et de fragilités sociales en Mayenne	24
Des équipements présents, mais des disparités territoriales	26
Un accès aux soins de premier recours limité, notamment pour les médecins généralistes	28

Sept enjeux pour la Mayenne

Département rural et agricole, la Mayenne est structurée autour de sa préfecture Laval. La croissance de sa population est atone, reposant uniquement sur le solde naturel (excédent des naissances sur les décès). Si le nombre d'emplois diminue en Mayenne, le chômage comme la pauvreté y restent parmi les plus faibles de France. Pour mener les analyses et connaître les mécanismes en jeu en Mayenne, un référentiel composé de départements de même profil a été construit. Dans les dix fiches de ce dossier, la Mayenne est comparée à ce référentiel, afin de mettre en avant les leviers de développement possibles. Sept enjeux, qui sont autant de défis à relever, sont identifiés dans ce diagnostic de la Mayenne.

Attirer des personnes en âge de travailler pour répondre aux besoins des établissements mayennais

Face à une croissance démographique atone depuis 2013 et au fort vieillissement de sa population à venir, la Mayenne doit relever le défi du renouvellement de la main-d'œuvre. En lien avec le faible taux de chômage mayennais, des difficultés de recrutement existent déjà, notamment pour des postes peu qualifiés. Elles devraient s'aggraver dans les prochaines années avec les nombreux départs à la retraite des générations du *baby-boom*. Attirer des personnes en âge de travailler paraît nécessaire afin de remplacer ces actifs et de conserver un équilibre entre le nombre d'actifs et de retraités.

En 2017, en Mayenne, les mouvements résidentiels avec les départements français laissent apparaître un solde migratoire légèrement déficitaire. Le tissu productif local permet d'attirer de nouvelles populations, principalement des ouvriers. À l'inverse, de nombreux cadres et étudiants quittent le département.

L'offre de formation du supérieur est peu développée en Mayenne, alors que les villes voisines, Rennes ou Angers, proposent de nombreuses possibilités pour la poursuite des études. Dans un contexte d'offre de formation réduite, retenir ses jeunes semble compliqué. Toutefois, le développement de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation, ainsi que l'ouverture du parcours PluriPASS en 2019 ouvrent de nouvelles perspectives. La Mayenne doit mettre en avant ses nombreux atouts (Mayenne Fibre, ligne à grande vitesse, possibilités d'emploi) et renforcer les facteurs de bien-vivre,

comme l'accès aux services et aux soins, afin de gagner en attractivité.

Accompagner les mutations économiques tout en consolidant ses atouts dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire

Depuis les années 1970, l'économie mayennaise est en pleine mutation et la tertiarisation prend le pas. La dynamique du secteur tertiaire ne compense pas les pertes d'emplois des autres secteurs. Grâce à un recours croissant à l'externalisation d'activités dans l'industrie et au développement de nouvelles filières, le tertiaire productif crée des emplois. Moins présentes en Mayenne, les activités résidentielles se développent. Continuer la progression des activités du tertiaire présentiel constitue un premier levier pour redonner du dynamisme à l'emploi mayennais et pour répondre aux besoins de la population. En effet, les emplois des sphères présentiels permettent de maintenir l'emploi sur le territoire, d'autant qu'il existe un potentiel d'activités résidentielles à développer. En zone rurale, la présence de commerces et services aux habitants est essentielle à la qualité de vie. Dans la santé, avec les problèmes actuels d'accès aux soins couplés au vieillissement de la population à venir, les services d'hébergement médico-social et liés à l'action sociale offrent un fort potentiel de développement. Ces secteurs se développent déjà sur la période récente.

Malgré les pertes d'emploi agricole, la Mayenne reste une place forte de l'agriculture en France. Ce secteur évolue et s'adapte régulièrement pour répondre aux besoins alimentaires croissants et aux contraintes de développement durable. En lien avec la production agricole en élevage, l'industrie agroalimentaire (IAA) est également une spécificité du département. Ce couple agriculture-IAA constitue le fleuron de l'économie mayennaise, dont le dynamisme est essentiel pour le département en matière d'emploi. Avec une population plus âgée des agriculteurs et des départs en retraite plus nombreux, il est difficile pour les jeunes de reprendre une exploitation dont le prix du foncier est dissuasif. Les productions agricoles et agroalimentaires ont une carte à jouer au travers du développement de circuits courts et de la mise en avant de labels garantissant la qualité des produits pour répondre à la demande croissante de la population de manger mieux et local.

Alors que l'industrie cède le pas au secteur tertiaire, l'emploi augmente dans l'IAA et les établissements de ce secteur envisagent de recruter, notamment des ouvriers non qualifiés. L'apprentissage et les contrats de professionnalisation, en augmentation dernièrement, apportent une solution aux besoins de main-d'œuvre de ce secteur et constituent un des éléments de réponse à trouver entre les liens emplois-formation-acteurs économiques. Trouver un équilibre entre le maintien de la place forte de ce duo agriculture-IAA, la volonté d'attirer de nouvelles populations et le développement du tertiaire apparaît comme un enjeu fort pour le département.

Faire évoluer les métiers pour réduire les tensions sur la main-d'œuvre

Ces mutations économiques entraînent une modification de la structure socioprofessionnelle, avec une hausse du nombre de cadres et une baisse des ouvriers. Ce changement est léger et les emplois d'ouvriers restent très présents en Mayenne. Les jeunes mayennais qui souhaitent travailler dans le département peuvent avoir des difficultés à trouver un emploi correspondant à leur qualification. Ce phénomène devrait perdurer, étant donné que les besoins de recrutement des employeurs mayennais portent principalement sur des métiers peu qualifiés. Couplé avec la faible rémunération des salariés mayennais, la surqualification peut constituer un frein à l'attractivité du département. Ces tensions pourraient se renforcer avec le développement de services à la personne nécessitant eux aussi une main-d'œuvre peu qualifiée. Faire évoluer les métiers est un défi à relever pour faciliter le recrutement de main-d'œuvre et permettre aux Mayennais de trouver un emploi en adéquation avec leur niveau de qualification. L'innovation numérique peut introduire de nouvelles façons de penser et de faire et modifier en profondeur les métiers et besoins en compétences. La transformation des métiers dans l'agriculture et l'IAA sera sans doute un enjeu pour le département dans les années à venir.

Accompagner le vieillissement de la population

Après des décennies de croissance démographique continue, la population de la Mayenne est stable entre 2013 et 2018. Ce ralentissement est dû à la baisse de la fécondité, mais aussi à des départs plus

nombreux que les arrivées dans le département. Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population de la Mayenne resterait stable autour des 307 000 habitants d'ici 2050. À cet horizon, le vieillissement de la population serait assez prononcé et constituerait un enjeu majeur pour le département. Le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus augmenterait de 31 000 entre 2017 et 2050. Les seniors représenteraient ainsi 31 % de la population mayennaise en 2050, soit 10 points de plus qu'en 2017.

Le vieillissement de la population n'est pas propre à la Mayenne et toucherait de manière plus ou moins forte tous les départements français. Il ne constituerait pas forcément une faiblesse. En effet, cette tranche de la population peut représenter davantage une ressource qu'une charge. Elle génère de l'activité économique en consommant sur le territoire et en participant à son dynamisme *via* les activités associatives, la solidarité intergénérationnelle, etc. La population la plus âgée (au-delà de 85 ans), quant à elle, génère des besoins croissants en matière d'accompagnement de la dépendance. Le développement de la médecine ambulatoire et le maintien à domicile des personnes âgées nécessiteront vraisemblablement un accompagnement professionnel. En réponse à ces besoins, le développement des services à la personne, de places d'hébergements et de l'accès aux soins de premier recours sont des enjeux forts notamment au nord du département où le vieillissement est déjà plus élevé. Il semble donc nécessaire d'adapter les équipements et l'offre de services aux besoins de cette population plus âgée.

Densifier l'accès aux soins

L'accès aux équipements de santé est un des paramètres importants dans l'attractivité d'un territoire et la qualité de vie de ses habitants. En particulier, il pose la question de l'accompagnement de tous les âges de la vie, des soins de premier recours au maintien à domicile, en passant par la prévention. En Mayenne, l'accès aux soins de premier recours est faible. De nombreux Mayennais vivent en zone sous-dotée en médecins, infirmiers ou masseurs-kinésithérapeutes. Ce manque d'accès aux soins est un frein à l'installation de nouveaux ménages, voire au maintien de la population en Mayenne. Le déficit de médecins peut entraîner des délais d'attente pour les patients ou des difficultés

à trouver un praticien pour les nouveaux arrivants.

L'accessibilité aux médecins généralistes, porte d'entrée du système de santé, diminue sur l'ensemble du département, en lien avec la démographie médicale. En Mayenne, plus de la moitié des généralistes non-remplaçants ont plus de 55 ans en 2020. Le département sera ainsi confronté dans les années à venir au départ en retraite de nombreux médecins généralistes. Couplée au vieillissement de la population, la démographie médicale et la survie des cabinets existants sont des enjeux majeurs pour les acteurs locaux, la Mayenne étant exposée au risque de désertification médicale.

À l'inverse, les effectifs d'aides-soignants, d'infirmiers et de masseurs-kinésithérapeutes sont en hausse. En lien avec les importants besoins du système de santé, l'offre de formation concernant les professions paramédicales en soins infirmiers et kinésithérapie augmente sur le département. Toutefois, les problèmes d'accessibilité aux soins de premier recours sont tels en Mayenne, que cette augmentation de l'offre de formation ne suffit pas à combler le déficit en infirmiers et kinésithérapeutes. Les besoins sont importants et seront croissants, notamment avec le vieillissement de la population et le grand nombre d'établissements de soins aux personnes âgées présents en Mayenne.

Gagner en accessibilité, en particulier sur les territoires les plus ruraux

En Mayenne, les équipements aux services de la vie courante sont variés et relativement accessibles aux habitants. Toutefois, l'accessibilité aux équipements diffère selon les territoires et le type d'infrastructure. L'implantation des services est moins favorable au nord et à l'est du département. Du point de vue de la catégorie d'équipement, si l'accès à l'éducation est aisé, le transport et les services de santé sont peu présents et peuvent constituer un frein à l'attractivité de la Mayenne. L'accès à la mobilité est essentiel pour la vie quotidienne dans ce département où la population est répartie de manière très diffuse. Le faible développement du réseau ferroviaire et des gares apparaît comme un handicap pour les Mayennais. Ils utilisent très majoritairement la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. L'allongement des trajets domicile-travail et l'augmentation des

coûts de transport représentent des difficultés majeures pour certains foyers, notamment les plus modestes. Le développement des transports en commun ou des modes alternatifs apparaît comme une priorité en matière de développement durable et de renforcement de l'attractivité du territoire.

Veiller à l'équilibre des territoires

Les conditions de vie des Mayennais sont favorables au regard de la pauvreté monétaire et du marché de l'emploi. Le taux de chômage, comme le taux de pauvreté, y sont parmi les plus bas de France et la distribution des revenus est équilibrée. Le faible taux de chômage structurel explique en partie la moindre pauvreté et un faible recours aux différents minima sociaux. Toutefois, des différences territoriales existent au sein de la Mayenne et le nord du département cumule les difficultés.

La pauvreté y est davantage présente, notamment dans les communautés de communes du Bocage Mayennais et du Mont des Avaloirs. L'implantation des services est moins favorable au nord et à l'est du département. Si l'accès aux soins est faible sur tout le département, il l'est particulièrement dans ces zones. Dans ces territoires ruraux, les seniors sont surreprésentés et les réseaux de transports en commun peu développés. La question de l'accessibilité aux soins pour les personnes âgées y est un enjeu fort. Cette fracture géographique entre le nord et le sud du département se retrouve également en matière de démographie : le nord du département perd des habitants, principalement au jeu des mobilités résidentielles.

Veiller à l'équilibre des territoires et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du nord du département apparaît comme un enjeu supplémentaire pour le développement de la Mayenne. La création des Maisons de services au public et France Services est un bon exemple de réponse aux besoins d'une population plus fragile et plus éloignée. En effet, l'accessibilité aux services publics est également l'une des clés de la résilience des territoires, notamment des plus ruraux. Grâce à la mise en place de ces guichets uniques de proximité, les temps d'accès aux services publics sont réduits et les Mayennais peuvent réaliser les principales démarches administratives du quotidien dans un lieu unique, en y étant accompagnés si besoin. ■

La Mayenne : un territoire rural structuré autour de Laval

La Mayenne est un département rural, peu densément peuplé. Les terres agricoles représentent une part importante dans l'occupation des sols. Le département est structuré autour de Laval, dont l'aire d'attraction concentre la moitié de la population mayennaise. Les réseaux routier et ferroviaire sont organisés autour du chef-lieu de département et permettent à la Mayenne d'interagir avec les grands pôles des départements voisins. Certaines communes très peu denses sont éloignées de ces axes, notamment aux franges du département.

Un territoire peu dense et agricole...

Au carrefour de l'Anjou, de la Bretagne, de la Normandie et de la Sarthe, la Mayenne s'étend sur 5 175 km² et comprend 242 communes, au 1^{er} janvier 2020. En 2018, avec 307 100 habitants la Mayenne se classe au 71^e rang des départements de France métropolitaine. La Mayenne est un département rural, peu densément peuplé : 59 habitants au km², contre 117 dans les Pays de la Loire. Un Mayennais sur dix réside dans une commune de moins de 500 habitants, contre 2 % seulement dans la région. Les départements du référentiel (*encadré*) sont encore moins denses : 46 habitants au km², en moyenne. En outre, 15 % des habitants résident dans une commune de moins de 500 habitants.

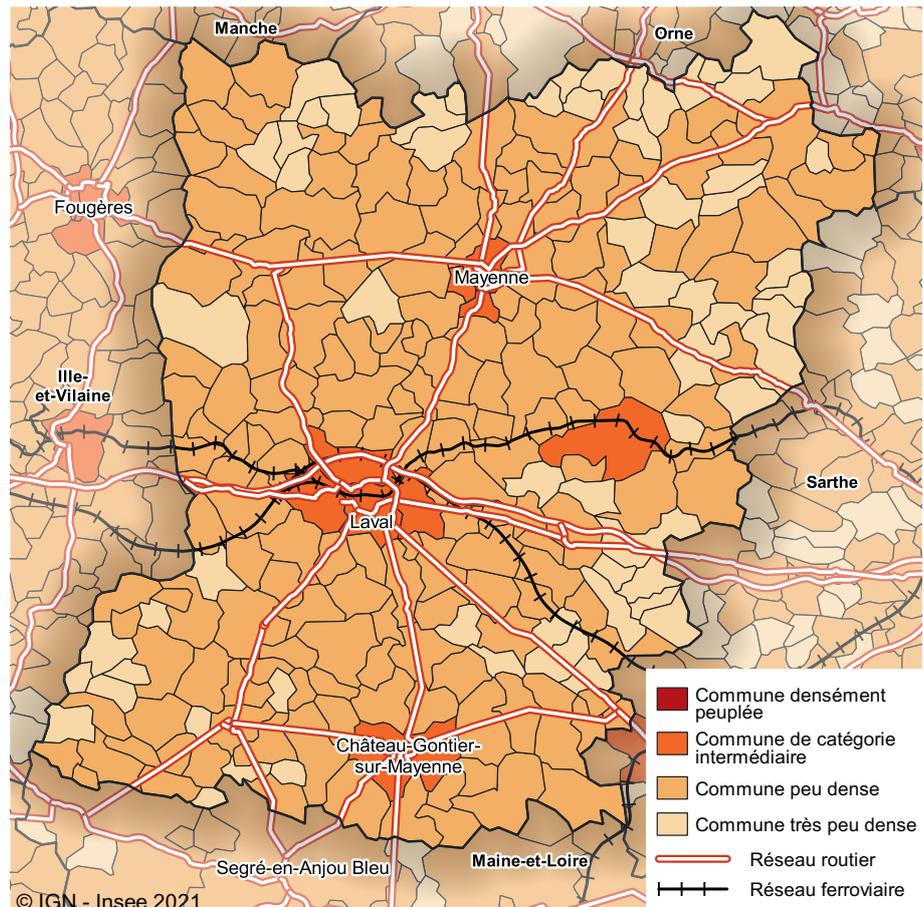
En Mayenne, l'occupation des sols est agricole à 90 %, une proportion bien supérieure à celle des départements du référentiel (72 %) ou des Pays de la Loire (83 %). Les forêts et les milieux semi-naturels, représentent moins de 6 % de l'occupation des sols, contre 24 % dans le référentiel et 9 % dans les Pays de la Loire. Les territoires artificialisés représentent la même part de l'occupation des sols en Mayenne que dans le référentiel (4 %).

... structuré autour de Laval

L'aire d'attraction de la ville (*définitions et sources*) de Laval structure le territoire et concentre la moitié de la population du département (47 %). Le reste de la population est réparti de manière équilibrée et diffuse. Le territoire est maillé de villes de taille variable allant de 3 000 à 17 000 habitants : Château-Gontier-sur-Mayenne, Mayenne, Évron, Ernée, Craon, Montsûrs. La majeure partie des communes de Mayenne sont peu denses, voire très peu denses. Ces communes, dites rurales, concentrent 64 % de la population mayennaise.

1 Un département peu dense

Densité de la population communale en 2018



Source : Insee, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) 2018.

Grâce aux réseaux routiers et ferroviaires (*chapitre Accès aux Équipements, page 26*), organisés en étoile autour de Laval, les grands pôles des départements voisins – Rennes, Le Mans, Angers, Fougères, Sablé-sur-Sarthe, Alençon ou encore Vitry – interagissent avec la Mayenne. Ces infrastructures facilitent les déplacements domicile-travail (*chapitre Déplacements domicile-travail, page 22*) dans

les deux sens. Le réseau routier et autoroutier permet de rejoindre rapidement les villes de Rennes et Le Mans. La ligne à grande vitesse (LGV) Bretagne-Pays de la Loire qui traverse le département d'est en ouest, place Laval à 1 h 20 de Paris, 24 minutes de Rennes, 30 minutes du Mans. Certaines communes très peu denses, notamment, aux franges du département, sont éloignées de ces grands axes. ■

Le référentiel de comparaison

Pour mener les analyses, un référentiel de comparaison a été constitué. Il est composé de **six départements** qui sont, selon plusieurs critères, proches de la Mayenne :

- population comprise entre 200 000 et 400 000 habitants (la Mayenne : 307 400 habitants) ;
- sans préfecture de région ;
- sans littoral ;
- montagne à moins de 10 % de couverture du territoire ;
- part de la population de la commune principale entre 12 % et 20 % (la Mayenne : 16 %).

Les départements de ce référentiel permettent alors des comparaisons non contextuelles de la Mayenne et offrent des possibilités d'analyses explicatives enrichies.

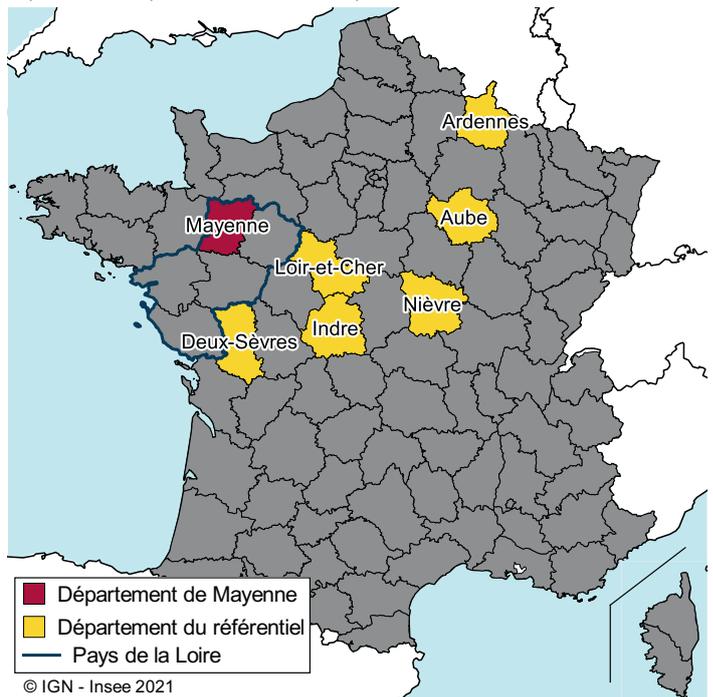
Ce référentiel est composé des départements suivants :

- les Ardennes ;
- l'Aube ;
- l'Indre ;
- le Loir-et-Cher ;
- la Nièvre ;
- les Deux-Sèvres.

Les **Pays de la Loire** sont aussi retenus comme référentiel de contexte, de gouvernance et de territorialité. Le département étudié est ainsi inséré dans sa région. Mais ce n'est en général pas sur ce référentiel que seront construites les analyses.

Un référentiel pour mener les analyses

Départements composant le référentiel de comparaison



Définitions et sources

L'**aire d'attraction d'une ville** définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail.

Pour prendre en compte la répartition de la population communale dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire

en carreaux d'un kilomètre (km) de côté. Elle repère ainsi des zones d'agglomération de la population. L'importance de ces zones au sein des communes va permettre de les caractériser (ce que ne permet pas la densité communale habituelle). Cette classification reprend les travaux d'Eurostat. La grille communale permet ainsi de distinguer quatre catégories de

communes : les communes densément peuplées, les communes de catégorie intermédiaire, les **communes peu denses** et les communes très peu denses. Le **rural** est défini comme l'ensemble des communes de ces deux dernières catégories.

Pour en savoir plus

- Lalande É. et Vahé M., *Pays de la Loire : une dynamique démographique soutenue, portée par la Loire-Atlantique*, Insee Analyses, n° 84, décembre 2020.
- Hervy C. et Loizeau P., *La moitié des Ligériens dans les aires de Nantes, Angers, Le Mans et Saint-Nazaire, Les aires d'attraction des villes en 2020*, Insee Flash, n° 104, octobre 2020.
- Rocheteau M., *Évolution de population : fort contraste entre les intercommunalités de l'ouest et de l'est de la région*, Insee Flash, n° 78, décembre 2017.
- Gicquaud N., *Peu de petites communes dans les Pays de la Loire*, Insee Flash, n° 39, janvier 2016.

Une population qui se stabilise mais le nombre de personnes en âge de travailler baisserait

Après des décennies de croissance démographique continue, la population de la Mayenne est stable entre 2013 et 2018. Ce ralentissement est dû à la baisse de la fécondité, mais aussi à des départs plus nombreux que les arrivées dans le département. Le nord de la Mayenne et les grandes villes perdent des habitants. Si la population mayennaise est plutôt jeune, le vieillissement à venir constitue un enjeu majeur pour le département. Le développement des services à la personne et de l'accès aux soins de premier recours devront accompagner ce changement. Le nombre de personnes en âge de travailler devrait diminuer. La Mayenne doit gagner en attractivité afin de conserver un équilibre entre son nombre d'actifs et de retraités.

Une croissance démographique devenue atone

Si la croissance de la population est plutôt soutenue dans les Pays de la Loire (+ 0,7 % en moyenne annuelle), cela ne profite pas à la Mayenne. Entre 2013 et 2018, l'évolution annuelle moyenne de la population est de + 0,0 %, ce qui classe la Mayenne au 67^e rang des départements métropolitains. Toutefois, cette croissance est supérieure à celle du référentiel (- 0,2 %) (figure 1), pour lequel les situations sont contrastées : de - 0,9 % dans la Nièvre à + 0,2 % dans l'Aube et les Deux-Sèvres.

Entre 1968 et 2013, la population mayennaise progresse de façon continue (+ 0,4 % en moyenne annuelle sur 45 ans), contrairement au référentiel, où la croissance est très faible depuis 1968 (+ 0,1 % en moyenne annuelle). Ce ralentissement est dû en grande partie à la baisse récente de la fécondité. Le solde naturel, excédent des naissances sur les décès, moteur principal de la croissance démographique jusqu'en 2013, s'essouffle. De ce fait, il ne fait que compenser les pertes récentes dues au jeu des migrations. Entre 2013 et 2018, les départs deviennent plus nombreux que les

arrivées : la contribution du solde migratoire (*définitions et sources*) à l'évolution de la population est de - 0,2 % en moyenne annuelle. Attirer de nouvelles populations est un enjeu majeur pour soutenir la dynamique démographique de la Mayenne. Pour gagner en attractivité, ce département dispose de nombreux atouts : vie à la campagne tout en alliant l'accès au numérique avec le projet Mayenne Fibre, proximité immédiate des grandes villes comme Rennes ou Paris grâce à la ligne à grande vitesse, faible taux de chômage et possibilités d'emploi.

Le nord du département et les grandes villes perdent des habitants

L'évolution de la population n'est pas homogène dans le département. Les intercommunalités du nord du département, en particulier les communautés de communes (CC) du Mont des Avaloirs (- 0,8 % en moyenne annuelle entre 2013 et 2018) et du Bocage Mayennais (- 0,7 %), perdent des habitants, comme leurs voisines normandes. Des petites communes (autour de 300 habitants) comme Saint-Julien-du-Terroux ou Madré perdent 15 % de leur population en 5 ans, presque uniquement au jeu des migrations (figure 2).

Cet effet nord/sud se retrouve également au sein des trois grandes villes du département : les taux de croissance annuels moyens de la population sont de - 0,8 % à Mayenne, - 0,4 % à Laval, alors qu'il est positif à Château-Gontier-sur-Mayenne (+ 0,5 %). Si Laval perd des habitants sur la période récente, certaines communes de son aire d'attraction sont très dynamiques démographiquement, comme Loiron-Ruillé, la Baconnière ou encore Changé, Forcé et Louverné en proche couronne.

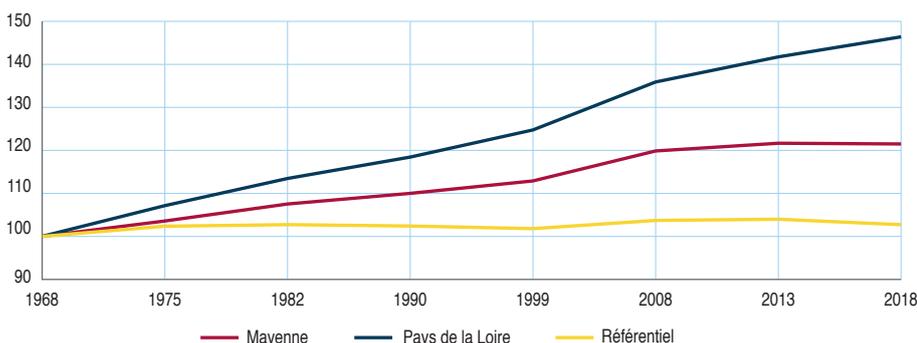
Une population plutôt jeune...

La Mayenne est un département relativement jeune. L'indicateur de vieillissement, qui rapporte la population des personnes âgées de 65 ans ou plus à celle des jeunes de moins de 20 ans est moins élevé que celui du référentiel en 2017 : 85 Mayennais de 65 ans ou plus pour 100 Mayennais de moins de 20 ans, contre 104 dans le référentiel. Cet indicateur favorable s'explique à la fois par une part de seniors plus faible et une part de jeunes plus élevée.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 21 % de la population mayennaise en 2017, soit 65 900 personnes. Cette part est de 24 % dans le référentiel et de 20 % dans la région. Les moins de 20 ans représentent un quart de la population mayennaise, 2 points au-dessus du référentiel. Une fécondité plutôt élevée jusqu'à la période récente et un solde migratoire positif entre 1999 et 2013 ont contribué à cette jeunesse relative. Toutefois, comme pour la croissance de la population, le nord du département se distingue. Les intercommunalités du nord du département sont des territoires plus vieux : les personnes de 65 ans ou plus représentent 29 % des habitants au sein de la CC du Bocage Mayennais et 27 % dans celle du Mont des Avaloirs, contre 19 % à Laval Agglomération ou dans la CC du Pays de Meslay-Grez. Ces territoires vieillissants au nord du département cumulent les difficultés.

1 Une stagnation après 45 ans de croissance démographique

Évolution de la population depuis 1968 (en base 100)



Source : Insee, Recensements de la population (RP) depuis 1968.

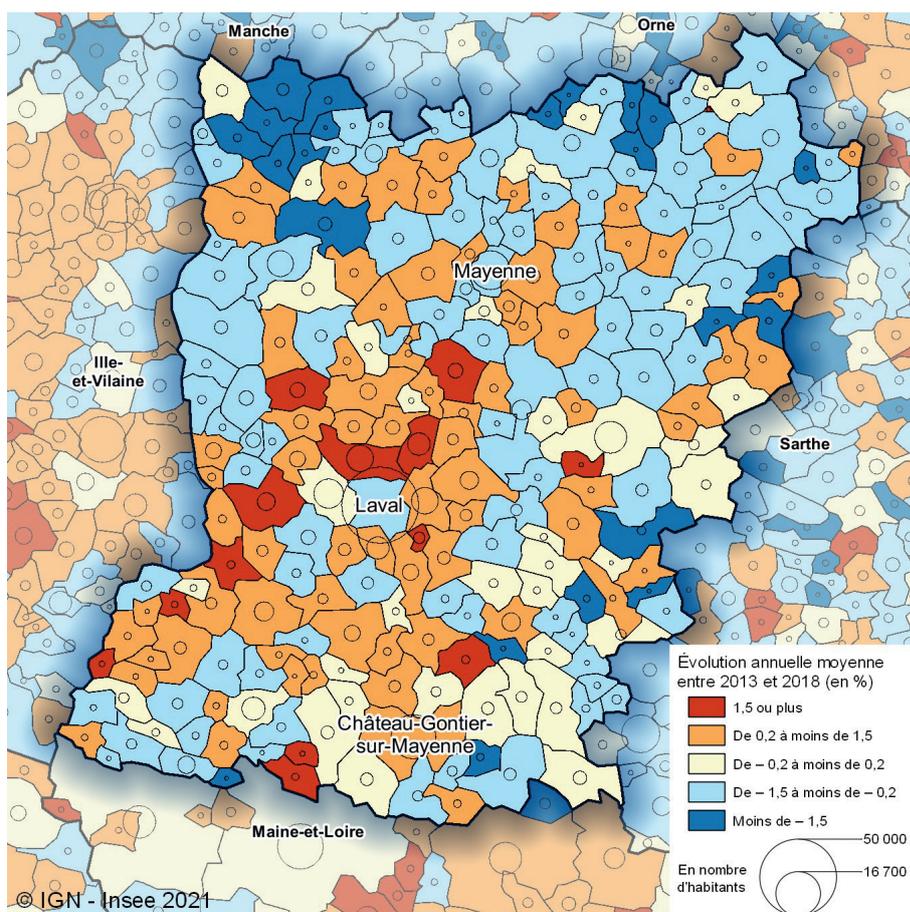
Leurs habitants sont plus éloignés des équipements (*chapitre Accès aux équipements, page 26*), les réseaux routiers et ferroviaires y sont peu développés et la pauvreté y est plus élevée (*chapitre Précarité, page 24*). Développer les services de proximité apparaît comme une priorité sur ces territoires pour attirer de nouvelles populations.

... mais en vieillissement

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient (*définitions et sources*), l'indicateur de vieillissement deviendrait défavorable à partir de 2025. À horizon 2050, il devrait atteindre 142 Mayennais de 65 ans ou plus pour 100 Mayennais de moins de 20 ans. Selon le modèle, la population de la Mayenne devrait se stabiliser autour de 307 000 habitants d'ici 2050 (*encadré*). Si la part des jeunes de moins de 20 ans devrait baisser légèrement (- 3 points entre 2017 et 2050), la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population devrait augmenter significativement, passant à 31 % en 2050 (+ 10 points par rapport à 2017). Ces 31 000 nouveaux seniors (*figure 3*) ne constitueraient pas forcément une faiblesse. Ce vieillissement de la population n'est pas propre à la Mayenne et devrait toucher de manière plus ou moins forte tous les départements français. Cette tranche de population représente davantage une ressource qu'une charge. Elle génère de l'activité économique en consommant sur le territoire et en participant à son dynamisme *via* les activités associatives, la solidarité intergénérationnelle, etc. La population la plus âgée (au-delà de 85 ans), quant à elle, génère de l'activité liée au maintien à domicile, préconisé le plus longtemps possible. Le développement des services

2 Le nord du département perd des habitants

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2018 par commune



Source : Insee, RP 2013 et 2018.

à la personne (et la création de places d'hébergements) et de l'accès aux soins de premier recours (*chapitre Santé, page 28*) sont des enjeux forts, notamment dans les zones du département où le vieillissement est déjà plus élevé.

Une baisse significative du nombre de personnes en âge de travailler

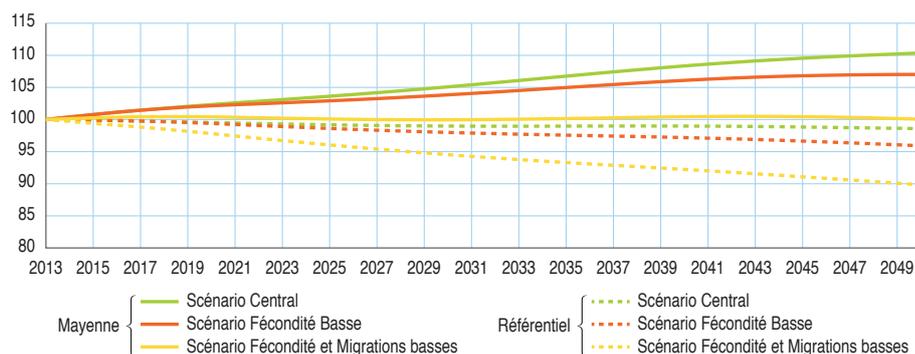
Les projections de population (*définitions et sources*) à l'horizon 2050, notamment le vieillissement, révèlent les difficultés

Projections de population : une évolution de la population plus favorable, quel que soit le scénario

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, l'évolution de la population serait plus favorable en Mayenne que dans le référentiel, quel que soit le scénario. Afin de mieux correspondre aux flux migratoires observés sur la période récente, moins favorables que précédemment, un scénario où les arrivées sont revues à la baisse a été modélisé. Couplé à l'hypothèse basse de fécondité, ce scénario projette une stabilisation de la population entre 2013 et 2050. Le référentiel, quant à lui, perdrait des habitants quel que soit le scénario.

Une évolution plus favorable, quel que soit le scénario

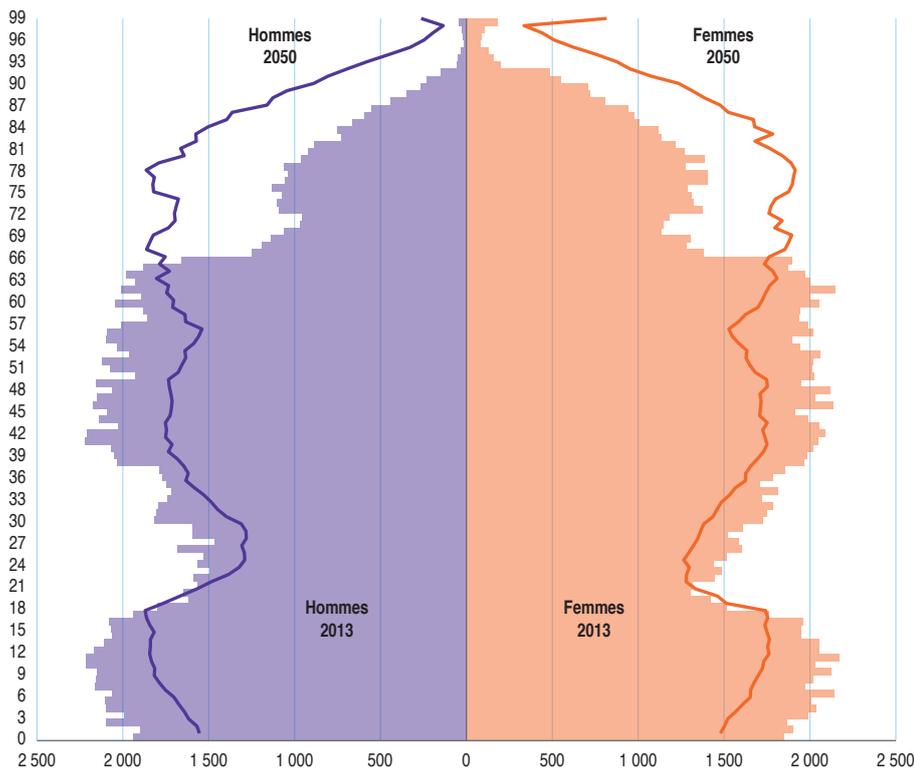
Projections de la population selon le scénario central, fécondité basse, fécondité et migrations basses en Mayenne et dans le référentiel



Source : Insee, modèle Omphale.

3 Un vieillissement de la population à venir

Pyramide des âges des Mayennais en 2013 et 2050 selon le scénario fécondité et migrations basses



Lecture : en 2013, 970 hommes de 80 ans habitent en Mayenne. En 2050, ils seraient 1 640 selon le scénario fécondité et migration basses.

Source : Insee, Omphale 2017.

de renouvellement de la main-d'œuvre. Les départs à la retraite seraient nombreux, notamment pour les générations du *baby-boom*. Attirer des personnes en âge de travailler serait nécessaire afin de remplacer ces actifs. En 2017, le rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus et celui du nombre de personnes en âge de travailler (15-64 ans) est de 0,35 dans le département, en dessous du niveau du référentiel (0,39), mais au-dessus du niveau régional (0,32). Il devrait augmenter assez rapidement pour atteindre 0,60 aux alentours de 2050 (0,65 dans le référentiel), sous les effets conjugués de la hausse du nombre de seniors et de la baisse du nombre de personnes en âge de travailler. Le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans devrait passer de 182 000 en 2017 à 160 000 en 2050. Ces 20 000 personnes représenteraient autant de potentiels actifs partis en retraite dont l'emploi serait à pourvoir. ■

Définitions et sources

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde apparent des entrées sorties** approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui le quittent, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants

qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Le modèle Omphale permet de réaliser des **projections de population** infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Ces hypothèses sont

appliquées aux quotients observés initialement sur la zone d'intérêt. Le point de départ des projections est le recensement de la population 2013.

Pour la présente étude, les scénarios mobilisés sont le scénario central, le scénario fécondité basse et un scénario fécondité et migration basse. Ce dernier scénario reprend les mêmes hypothèses que le scénario fécondité basse, mais les arrivées sont revues à la baisse de 20 % pour se rapprocher davantage des résultats des derniers recensements.

Pour en savoir plus

- Chesnel H. et Kaiser O., *Stabilité des naissances et hausse des décès en 2020*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 107, janvier 2021.
- Lalande É. et Vahé M., *Pays de la Loire : une dynamique démographique soutenue, portée par la Loire-Atlantique*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 84, décembre 2020.
- Barré M. et Bourieau P., *Une croissance de population concentrée à l'ouest et un fort vieillissement*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 61, juin 2018.
- Bourieau P., *À l'horizon 2050, plus d'un quart de personnes âgées de 65 ans ou plus dans les Pays de la Loire*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 67, juin 2017.

Mobilités résidentielles : moins d'arrivées que de départs

En 2017, en Mayenne, les mouvements résidentiels avec les départements français laissent apparaître un solde migratoire légèrement déficitaire, comme dans le référentiel. Les principaux échanges se font avec les quatre départements limitrophes : l'Ille-et-Vilaine, le Maine-et-Loire, la Sarthe et l'Orne. La Mayenne gagne des ouvriers en provenance de la Sarthe et de l'Orne. À l'inverse, davantage d'étudiants et de cadres mayennais partent vers Angers ou Rennes. Au sein de la Mayenne, les communes de plus grande taille attirent des populations venant de l'extérieur du département, mais elles perdent des habitants au regard des déménagements internes au département.

Si le tissu productif local attire de nouvelles populations, notamment des ouvriers, l'offre de formation et la tertiarisation de l'économie sont des enjeux forts pour stimuler le dynamisme démographique de la Mayenne.

Moins d'arrivées que de départs

En 2017, 8 130 individus (*figure 1*) quittent leur département de résidence pour s'installer en Mayenne, tandis que 8 300 Mayennais partent vivre dans un autre département. En Mayenne, le solde migratoire (*définitions*) est légèrement déficitaire (-0,1 %) comme dans le référentiel. Cette quasi-stabilité de la population au jeu des arrivées et des départs s'est amorcée au début des années 2010, après une décennie de solde migratoire positif. Plus particulièrement, au regard des mobilités résidentielles, la Mayenne gagne des ouvriers mais perd des étudiants et des cadres.

Les déménagements sont souvent liés au cycle de vie des individus : études supérieures, premier emploi, mise en couple, arrivée d'un enfant, séparation, départ à la retraite, etc. Face à une croissance démographique atone depuis 2013, la Mayenne doit relever le défi du renouvellement de la main-d'œuvre (*chapitre Démographie, page 8*). Quantifier et qualifier ces évolutions de population permet de dresser un diagnostic éclairant les politiques publiques visant à améliorer l'attractivité du territoire par le développement de l'offre de formation, de l'emploi et des services.

Des ouvriers sarthois et ornais s'installent en Mayenne

L'arrivée de nouveaux habitants en provenance de la Sarthe et de l'Orne est plus élevée que les départs des Mayennais vers ces deux départements. Entre 2016 et 2017, la Mayenne gagne 160 habitants avec chacun d'entre eux.

Parmi ces nouveaux habitants, elle gagne majoritairement des actifs de 15 ans ou plus avec la Sarthe (+ 113) et dans une moindre mesure avec l'Orne (+ 42). Cela s'explique par un marché de l'emploi plus favorable en Mayenne. Ce gain d'actifs est principalement à la faveur des ouvriers (*figure 2*), en lien avec le tissu productif. En effet, l'industrie, et plus particulièrement l'industrie

1 Un léger déficit migratoire en Mayenne, à l'image du référentiel

Mobilités résidentielles des individus en 2017 (en nombre)

	Arrivées	Départs	Solde
Ille-et-Vilaine	1 280	1 500	- 220
Maine-et-Loire	880	1 170	- 290
Sarthe	1 000	840	160
Loire-Atlantique	480	610	- 130
Orne	620	460	160
Autres départements métropolitain	3 740	3 640	100
Autres départements d'outre-mer (hors Mayotte)	130	90	40
Ensemble Mayenne	8 130	8 310	- 180
Ensemble Référentiel (*)	6 910	7 190	- 280

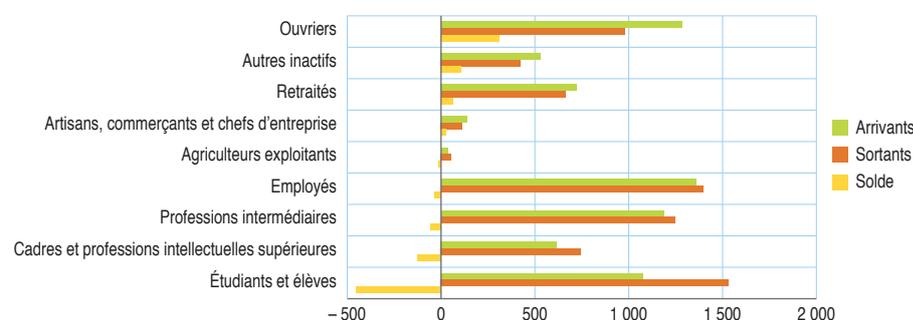
Note : (*) les chiffres du référentiel sont la moyenne des six départements.

Lecture : en 2017, 1 280 habitants d'Ille-et-Vilaine sont arrivés en Mayenne tandis que 1 500 Mayennais sont partis s'installer en Ille-et-Vilaine. Par différence, la Mayenne a perdu 220 habitants.

Source : Insee, recensement de la population (RP) 2017.

2 La Mayenne attire les ouvriers mais peine à retenir les étudiants et les cadres

Mouvements migratoires par catégorie socioprofessionnelle, entre 2016 et 2017



Lecture : entre 2016 et 2017, 1 300 ouvriers se sont installés en Mayenne et 950 ont quitté le département.

Champ : flux migratoires entre la Mayenne et les autres départements français ; population âgée de 15 ans ou plus.

Source : Insee, RP 2017 exploitation complémentaire.

agroalimentaire, est fortement implantée en Mayenne avec de grands groupes comme Socopa à Évron et Lactalis à Charchigné. La Mayenne gagne également des employés mais uniquement avec la Sarthe.

Les Sarthois et les Ornais s'installent de préférence près de Laval ou dans les territoires proches de leur résidence antérieure. Pour 100 individus originaires de la Sarthe, 31 s'installent dans la communauté d'agglomération (CA) de Laval, 17 dans la communauté de communes (CC) des Coëvrons et 14 dans celle du Pays de Meslay-Grez. Pour 100 individus originaires de l'Orne, 30 s'installent dans la CC du Mont des Avaloirs, 26 dans celle de Mayenne Communauté et 20 dans la CA de Laval.

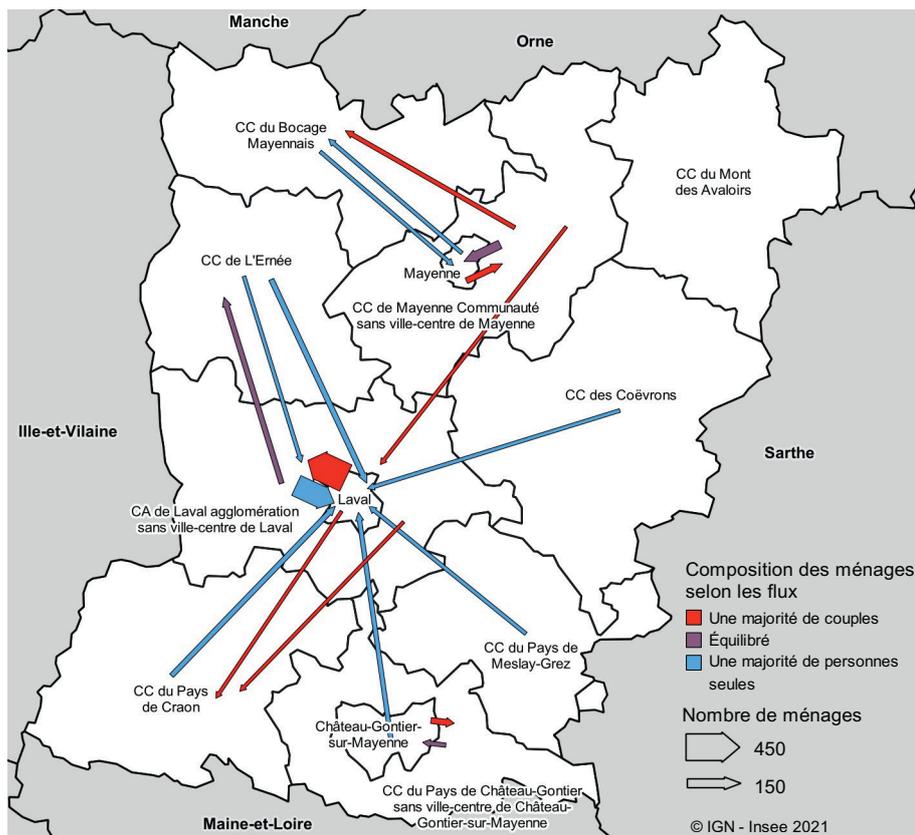
Des étudiants partent vers Angers et des cadres vers Rennes

A contrario, la Mayenne perd des habitants avec les départements situés à l'ouest de la France, plus particulièrement avec le Maine-et-Loire (- 290 habitants entre 2016 et 2017) et l'Ille-et-Vilaine (- 220 habitants). Ces deux départements limitrophes concentrent 27 % des arrivées et 32 % des départs de la Mayenne.

Les jeunes de 18 à 24 ans sont plus nombreux à quitter la Mayenne pour s'installer en Maine-et-Loire et dans une moindre mesure en Ille-et-Vilaine, soit au total un déficit de 370 jeunes. Cette population est attirée par l'offre de formation universitaire ou professionnelle plus développée et diversifiée, notamment à Angers.

3 Une majorité de Mayennais vivant seuls s'installe à Laval

Composition des ménages selon les flux internes au département de la Mayenne entre 2016 et 2017



Note : CC signifie communauté de communes et CA communauté d'agglomération.
Lecture : à Laval, les sortants sont majoritairement des couples tandis que les entrants sont majoritairement des personnes seules.
Champ : flux internes.
Source : Insee, RP 2017, exploitation complémentaire.

La Mayenne perd également des actifs de 15 ans ou plus, notamment des personnes diplômées de l'enseignement supérieur, avec l'Ille-et-Vilaine (- 125). Les cadres quittent majoritairement le département pour des territoires où l'offre d'emploi est plus abondante. L'emploi dans le secteur tertiaire est plus développé et plus dynamique en Ille-et-Vilaine qu'en Mayenne. Ce déficit d'étudiants se retrouve aussi sur les départements du référentiel qui ne disposent pas non plus d'offre de formation universitaire développée. En revanche, le solde migratoire est davantage déficitaire pour les cadres en Mayenne que dans le référentiel.

Les Mayennais quittant leur département pour habiter en Maine-et-Loire ou en Ille-et-Vilaine s'installent le plus souvent dans les métropoles de ces deux départements. Ils sont deux sur trois à s'installer à Angers Loire Métropole et quatre sur dix à Rennes Métropole, ceci toujours en lien avec leur activité et l'offre d'études supérieures.

Les grandes villes captent les arrivants et perdent des habitants avec le reste du département

Les villes mayennaises les plus peuplées attirent davantage de population en provenance

de l'extérieur du département que leurs consœurs moins peuplées. En 2017, la part des nouveaux arrivants à Laval représente 5,0 % de la population lavalloise, soit 2,4 points de plus qu'en moyenne sur le département. C'est le cas aussi pour les arrivants à Mayenne (3,6 %) et Château-Gontier-sur-Mayenne (2,9 %).

Toutefois, au jeu des mobilités résidentielles internes au département, parmi ces trois villes, seule Mayenne gagne de la population. Parmi les 12 410 individus ayant changé de commune de résidence au sein du département entre 2016 et 2017, 15,0 % ont quitté Laval alors que 13,5 % sont venus y habiter. À Château-Gontier-sur-Mayenne et Mayenne, respectivement 4,0 % et 4,2 % des individus ont quitté leur commune de résidence. En sens inverse, respectivement 3,4 % et 5,2 % sont venus y habiter. En revanche, les principales communes de moins de 10 000 habitants, attirent les Mayennais : Évron, Saint-Berthevin, Changé, Bonchamps-Lès-Laval et Ernée gagnent des habitants au jeu des migrations internes au département.

Des couples quittent Laval et des Mayennais vivant seuls s'y installent

Les départs de Laval sont nombreux vers les communes voisines avec lesquelles le solde migratoire est négatif. Elle perd 140 habitants avec Changé et 100 avec Saint-Berthevin. Les Lavallois sortants sont en majorité des couples (60 % des ménages) (figure 3). Avoir un logement plus grand, une maison peut constituer en partie une explication à ces déménagements de proximité. En outre, cela reflète des choix liés au cadre de vie et au coût du foncier plus accessible en périphérie. Un ménage (définitions) sur trois sortant de Laval devient propriétaire, contre un ménage sur six pour les entrants. Cette tendance est la même pour les sortants de Château-Gontier-sur-Mayenne et Mayenne, mais dans une moindre mesure.

À l'inverse, les ménages s'installant dans ces trois villes sont en majorité des personnes seules : 60 % des ménages s'installant à Laval. ■

Définitions

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Un **ménage**, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par

des liens de parenté (en cas de collocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Les ménages dans cette étude sont classés en cinq catégories : personne seule, famille monoparentale, couple sans enfant, couple avec enfant(s), plusieurs personnes sans famille.

Pour en savoir plus

- Clause A. et Midy L., *Une région attractive pour les actifs mais pas pour les étudiants*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 69, juillet 2017.
- Chesnel H. et Clause A., *Attractivité et parcours résidentiels au sein des grandes aires urbaines*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 47, juin 2017.

Peu de formations du supérieur, mais l'apprentissage et les contrats de professionnalisation en réponse aux besoins de main-d'œuvre

En Mayenne, l'offre de formation ne répond pas entièrement aux besoins des jeunes étudiants, notamment pour certaines filières universitaires longues ou les cursus de préparation aux grandes écoles. Ils sont nombreux à quitter le département pour suivre ce type de formation. À l'opposé, les formations post-bac plus courtes sont plus présentes sur le territoire. En lien avec les besoins importants du système de santé, les effectifs des cursus paramédicaux augmentent depuis plusieurs années. L'apprentissage et les contrats de professionnalisation sont aussi montés en charge ces dernières années. Ils permettent de compléter les compétences nécessaires sur le territoire, notamment dans l'agroalimentaire où les besoins de recrutement sont élevés. En Mayenne, le niveau de diplômes est élevé et les salariés, en particulier les jeunes, ne trouvent pas toujours d'emploi en adéquation avec leurs qualifications.

Après le bac, 7 jeunes mayennais sur 10 partent poursuivre leurs études ailleurs

En 2018, 2 050 jeunes mayennais ayant obtenu le baccalauréat poursuivent leurs études dans le supérieur. Pour leurs études supérieures, les étudiants ont le choix entre plusieurs filières : les universités, les écoles et instituts d'enseignement supérieur, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les Brevets de technicien supérieur (BTS), etc. Parmi les 1 460 jeunes qui étudient ailleurs, 120 sont inscrits en CPGE, ce type de formation n'étant pas proposé en Mayenne.

Peu de cursus universitaires sur place

L'offre universitaire réduite pousse la majorité des étudiants originaires de Mayenne à partir faire leurs études ailleurs. Sur les 1 380 jeunes dont les parents résident en Mayenne et qui sont inscrits en première

année d'université ou en école, 84 % étudient en dehors du département. Ces départs sont plus élevés que dans le référentiel où ils concernent 82 % des étudiants. Les jeunes mayennais partent principalement à Angers (35 %), Le Mans et Rennes (13 %), puis Nantes (6 %). Ils y suivent des cursus absents de l'offre locale, comme les Langues, les Sciences fondamentales, la Santé (Première année commune aux études de santé, PACES) et la filière STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) (*figure 1*). Par ailleurs, 21 % d'entre eux suivent des formations pourtant présentes en Mayenne, ce qui peut indiquer que l'offre locale n'est pas suffisante, comme en Sciences Juridiques ou de Gestion.

Les trois quarts des 220 jeunes ayant trouvé un cursus universitaire ou en école dans le département dépendent de l'université du Mans. Ainsi, en premier lieu, 41 % des étudiants qui restent sont inscrits à l'Institut

universitaire de technologie (IUT) de Laval. Il propose quatre filières, dont la plus suivie est la Gestion. Ensuite, la faculté de Droit et Sciences Politiques du Mans propose un cursus de Sciences Juridiques à Laval, suivi par 33 % des étudiants qui restent en Mayenne. Le reste se répartit entre deux écoles d'ingénieurs de Mayenne (14 % des étudiants) et, enfin, l'Université catholique de l'Ouest, où les 12 % restant suivent des cursus en Sciences humaines et sociales.

Hausse des offres de formation locales pour les professions médicales et paramédicales

En lien avec les importants besoins du système de santé mayennais (*chapitre Santé, page 28*), l'offre de formation concernant les professions paramédicales, soins infirmiers et kinésithérapie, augmente dans le département. Entre 2015 et 2018, l'offre en soins infirmiers s'accroît de 30 % en effectifs scolarisés. En 2018, c'est un peu plus de 100 élèves qui sortent des deux instituts de formation, un à Laval et un à Mayenne. En 2018, pour la kinésithérapie, l'institut forme en quatre ans un peu moins de 40 diplômés.

Cette offre de formations locales incite les professionnels à s'installer sur place. Enfin, une centaine d'aides-soignants est formée chaque année dans le département. Les effectifs d'aides-soignants augmentent ces dernières années et de nombreux besoins de recrutement sont identifiés pour ce métier (*chapitre Marché de l'emploi, page 15*).

À la rentrée 2019, 35 places de première année commune aux études des professions de santé (PluriPASS appelée auparavant PACES) sont ouvertes à Laval, afin de favoriser les jeunes mayennais désireux de s'installer ensuite dans le département. Le concours, à l'issue de cette année, permet

1 Des cursus absents ou sous-dimensionnés en Mayenne, pour les universités et écoles supérieures

Répartition des étudiants originaires de la Mayenne selon les principales spécialités et leur lieu d'études en 2018 (en nombre)

Secteur disciplinaire	En étude hors de la Mayenne	En étude en Mayenne
Sciences de gestion	108	59
Pluri santé	104	//
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	96	//
Langues étrangères appliquées	70	//
Langues et littératures étrangères	68	//
Pluri sciences économiques et gestion	54	//
Histoire	53	17
Pluri sciences	48	//
Sciences juridiques	44	73
Psychologie, sciences cognitives	42	//
Arts	41	//
Sciences de l'information et la communication	39	18
Autres disciplines	391	39
Ensemble	1 158	220

Note : // absence de la filière en Mayenne.

Source : Rectorat des Pays de la Loire - 2018.

de poursuivre en médecine ou maïeutique (à Angers ou Nantes), en dentaire (à Nantes), mais aussi en kinésithérapie ou ergothérapie en Mayenne (à Laval ou à Mayenne). Cette première année ouvre aussi les portes de spécialités non médicales par équivalence.

Toutefois, cette augmentation de l'offre de formation ne suffit pas à combler le déficit en infirmiers et kinésithérapeutes. Les besoins sont importants et seront croissants, notamment avec le vieillissement de la population.

Apprentissage et contrats de professionnalisation : l'offre soutenue répond aux besoins de l'appareil productif

L'apprentissage et les contrats de professionnalisation se développent en Mayenne et apportent une réponse aux besoins de main-d'œuvre, notamment pour l'agro-alimentaire. Le nombre de Mayennais en apprentissage augmente de 22 % entre 2015 et 2018, passant de 2 040 apprentis à 2 500. Ils représentent 57 % des 4 370 élèves en voie scolaire professionnelle, du niveau CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou Bac. Ce dispositif est complété en 2016 par les contrats de professionnalisation avec 1 360 contrats signés en Mayenne en 2018.

En 2018, ces 3 860 personnes formées le sont pour 53 % au niveau bac ou plus, 35 % au niveau BEP (brevet d'études professionnelles) ou CAP. Le reste n'a pas suivi de formation diplômante (uniquement en contrat de professionnalisation).

Les filières les plus suivies sont le commerce et la vente, la transformation alimentaire, suivie par l'agriculture, en lien avec les spécificités économiques du département (*chapitre Économie, page 18*). Quelques 1 200 projets de recrutement non saisonniers sont recensés en 2020 pour ces deux derniers secteurs d'activités.

En Mayenne, les salariés sont plus diplômés que dans le référentiel et surqualifiés

Les Mayennais sont plus diplômés que dans le référentiel et les emplois y sont de nature moins qualifiée. Par conséquent, les salariés mayennais occupent plus fréquemment un emploi d'un niveau de qualification inférieur à leur diplôme.

En 2017, 16 % des actifs mayennais n'ont pas de diplôme contre 18 % dans le référentiel (14 % dans la région). Cette différence est plus marquée pour les générations les plus jeunes : 16 % des Mayennais âgés

entre 18 et 24 ans non scolarisés n'ont pas de diplôme (comme dans la région), contre 21 % dans le référentiel. Dans cette même classe d'âge, 59 % sont titulaires d'un bac ou plus, alors qu'ils sont 53 % dans le référentiel et 60 % dans les Pays de la Loire.

Combiné à un marché de l'emploi plutôt moins qualifié, cette caractéristique engendre une surqualification des salariés mayennais, surtout pour les plus jeunes. En effet, de nombreux Mayennais exercent un emploi d'un niveau de qualification inférieur à leur niveau de diplôme (*définition et sources*). En 2017, le taux de salariés surdiplômés est de 28 % en Mayenne, comme dans le référentiel et la région. La part de surdiplômés est plus élevée pour les salariés de moins de 25 ans : 43 % en Mayenne, contre 38 % dans le référentiel et 40 % dans les Pays de la Loire. Les jeunes mayennais qui souhaitent rester travailler dans le département ont donc plus de difficultés à trouver un emploi correspondant à leurs qualifications. Ce phénomène devrait perdurer, étant donné que les besoins de recrutement des employeurs mayennais portent principalement sur des métiers peu qualifiés. C'est un véritable frein à l'attractivité du département alors que les besoins de main-d'œuvre devraient augmenter. ■

Définition et sources

Le **niveau de diplôme** fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu dans le recensement de la population.

Afin d'étudier les filières suivies et les lieux d'études des jeunes originaires de Mayenne (et du référentiel), des fichiers ont été mis à disposition par le rectorat, dans le cadre de ce dossier. Ils ont pour sources principales les systèmes

d'information et les enquêtes statistiques du MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES (Ministère de l'Éducation Nationale).

L'outil Safran, développé par le Cariforef des Pays de la Loire à la demande de la région des Pays de la Loire et l'Académie de Nantes, a été mobilisé pour étudier les formations initiales et continues, scolaires et supérieures de la région.

Pour en savoir plus

• Ministère de l'Éducation Nationale *REPÈRES ET RÉFÉRENCES STATISTIQUES 2018*, Édition 2018.

• Duquesnoy F., *L'apprentissage en Pays de la Loire*, Carif-Oref Pays de la Loire, septembre 2020.

Peu de chômage, mais des besoins de main-d'œuvre

En 2019, en Mayenne, le taux de chômage est l'un des plus faibles de France, au 3^e rang, derrière le Cantal et la Lozère. Il est plus faible depuis plusieurs décennies et à tout âge. Les Mayennais sont davantage en activité que les habitants du référentiel, notamment les femmes. Moins souvent au chômage, ils sont moins exposés à la précarité. Toutefois, la position favorable des Mayennais vis-à-vis de l'emploi peut constituer un frein au développement des entreprises. En effet, le stock de main-d'œuvre disponible est relativement faible et les employeurs expriment des difficultés de recrutement, notamment pour des emplois peu qualifiés. Avec la baisse projetée du nombre d'actifs dans le département, attirer de nouveaux ménages en âge de travailler paraît nécessaire pour répondre aux intentions d'embauche. Toutefois, la faible rémunération des salariés mayennais peut constituer un frein à cette attractivité.

Un taux de chômage parmi les plus faibles...

Le taux de chômage (*définitions et source*) mayennais est l'un des plus faibles de France. En 2019, il atteint 5,5 %, se situant 2,9 points en dessous de la moyenne nationale (1,6 point de moins que dans les Pays de la Loire) et classant la Mayenne au 3^e rang des départements français, derrière le Cantal et la Lozère (*figure 1*). Le taux de chômage est faible sur toutes les zones d'emploi du département : il varie de 5,2 % sur la zone d'emploi de Château-Gontier-sur-Mayenne à 5,5 % sur celle de Laval. En dépit d'une augmentation en 2020 liée aux effets

sur l'emploi des conséquences économiques de la crise sanitaire, le chômage se maintient à un niveau assez bas en Mayenne : le taux de chômage s'établit à 6,5 % au 3^e trimestre 2020, le département maintenant son classement au 3^e rang national.

La Mayenne a toujours compté parmi les départements ayant les plus faibles taux de chômage. En 40 ans, le plus haut niveau connu est de 7,0 %, atteint en 2015. Si le marché de l'emploi s'est dégradé avec la crise financière de 2008, la Mayenne a mieux résisté sur la période allant de 2008 à 2010 (+ 1,1 point). Dans le même temps, le chômage a augmenté de 2 points dans

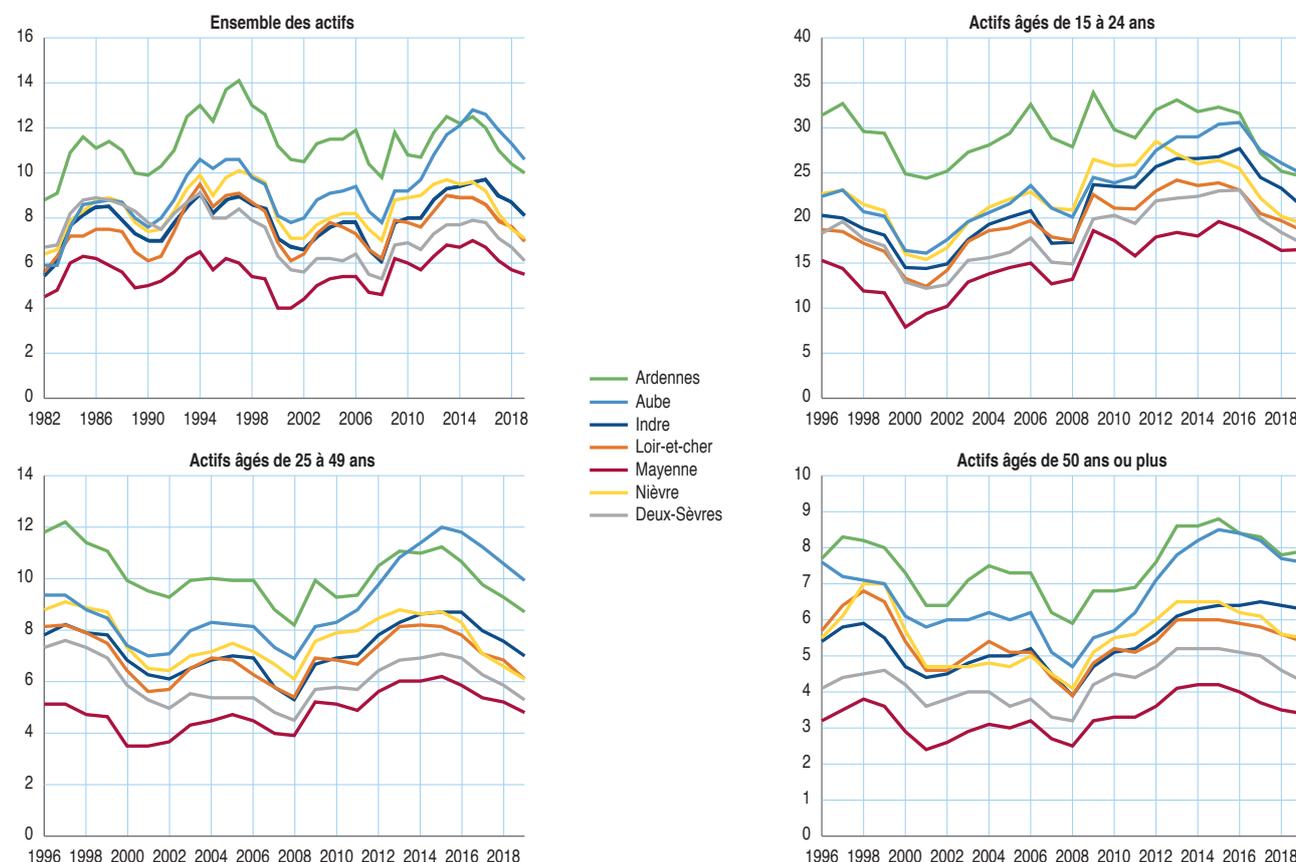
plusieurs départements du référentiel comme l'Indre, l'Aube ou la Nièvre (+ 1,9 point dans les Pays de la Loire et + 1,8 point en France métropolitaine). Ce faible taux de chômage structurel explique en partie la moindre pauvreté et le moindre recours aux différents minima sociaux, notamment le revenu de solidarité active (RSA) (*chapitre Précarité, page 24*).

... quel que soit l'âge

À tous les âges, les actifs mayennais de 15 à 64 ans sont moins souvent au chômage que dans le référentiel. Le taux de chômage est particulièrement faible chez les actifs de

1 Un taux de chômage plus faible, quel que soit l'âge

Taux de chômage en moyenne annuelle depuis 1982 et par tranche d'âge depuis 1996, en Mayenne et dans les départements du référentiel (en %)



Source : Insee, taux de chômage localisés 1982 à 2019.

50 ans ou plus : 3,4 % en 2019, au 1^{er} rang national. Les jeunes sont davantage touchés : 16,5 % des 15-24 ans sont au chômage en Mayenne en 2019, au 16^e rang national. Ils le sont moins que dans le référentiel où le taux varie de 17,2 % dans les Deux-Sèvres à 24,9 % dans l'Aube. En 2019, en Mayenne, le chômage touche autant les femmes que les hommes. Alors que le taux de chômage des femmes était supérieur de 3 points à celui des hommes en 1996, il est à un niveau équivalent depuis 10 ans. Cette convergence est principalement due à la forte baisse du taux de chômage des femmes jusqu'à la crise financière de 2008 (de 7,8 % en 1996 à 5,1 % en 2008).

Davantage d'actifs dans la population, en particulier pour les femmes

En Mayenne, les actifs sont davantage présents dans la population : 76 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives en 2017, soit 2 points au-dessus du référentiel. La plus forte présence des 25-54 ans, notamment des femmes, sur le marché du travail est l'explication de ce plus fort taux d'activité (*définitions et source*) : 94 % des Mayennais âgés de 25 à 54 ans sont actifs en 2017, soit 3 points de plus que dans le référentiel. Le taux d'activité des Mayennaises s'établit à 74 %, soit 3 points au-dessus de celui des femmes du référentiel. Ce taux passe à 92 % pour les femmes âgées de 25 à 54 ans (88 % dans le référentiel).

Comme dans le référentiel, le taux d'activité des 55-64 ans augmente, en lien avec les mesures visant à différer l'âge de départ à la retraite, à permettre le cumul d'emploi et de retraite, et aussi à restreindre les cessations anticipées d'activité : de 38 % à 52 % en 10 ans. *A contrario*, le taux d'activité baisse pour les plus jeunes : - 5 points en 10 ans pour atteindre 46 % en 2017, au même niveau que dans le référentiel. Cette baisse est à mettre en lien avec l'allongement de la poursuite des études.

Peu de main-d'œuvre disponible

Le faible taux de chômage du département est incontestablement un avantage pour les actifs mayennais. Toutefois, il peut constituer un frein au développement des entreprises implantées sur le territoire. En effet, un taux d'emploi élevé (*définitions et source*) a pour conséquence un faible stock de main-d'œuvre disponible. Ce constat devrait s'accroître dans les années à venir. Les départs à la retraite seront nombreux, notamment pour les générations du *baby-boom*. Le nombre de personnes en âge de travailler devrait continuer à diminuer d'ici 2050 (*chapitre Démographie, page 8*).

En combinant un taux d'activité élevé et un faible taux de chômage, le taux d'emploi atteint 69 % pour les Mayennais âgés de 15 à 64 ans en 2017, contre 64 % pour les habitants du référentiel (67 % dans la région).

Si le nombre d'emplois dans le département diminue de 2,3 % en 10 ans, passant de 128 300 en 2007 à 125 300 en 2017, le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans diminue dans la même ampleur. Les Mayennais en âge de travailler sont 127 100 en 2017, soit 3 300 de moins qu'en 2007 (- 2,6 % sur la période). Au final, les actifs résidant en Mayenne disposent de davantage d'opportunités d'emploi que ceux du référentiel : en 2017, 98,6 emplois pour 100 actifs occupés en Mayenne, soit 1,2 point au-dessus de la moyenne du référentiel. Cet écart se creuse en 10 ans : dans le référentiel, le nombre d'emplois diminue de manière plus prononcée (- 5,4 % entre 2007 et 2017) que le nombre d'actifs occupés (- 4,9 % sur la période).

Difficultés de recrutement, notamment pour des emplois peu qualifiés

D'année en année, les employeurs ont des projets de recrutement (*définitions et source*) de plus en plus nombreux, particulièrement pour des emplois peu qualifiés. Les Mayennais ayant un emploi étant déjà plutôt surdiplômés (*chapitre Offre de formation, page 13*), ces besoins peuvent s'avérer difficiles à pourvoir pour les recruteurs.

Avant la crise sanitaire, plus de 14 600 projets de recrutement ont été recensés en Mayenne pour l'année 2020. Ce chiffre augmente de manière continue depuis 5 ans (5 200 projets en 2015). Cette hausse est particulièrement forte entre 2019 et 2020 : + 25 %, soit la plus forte hausse des départements des Pays de la Loire. Les établissements prévoyant

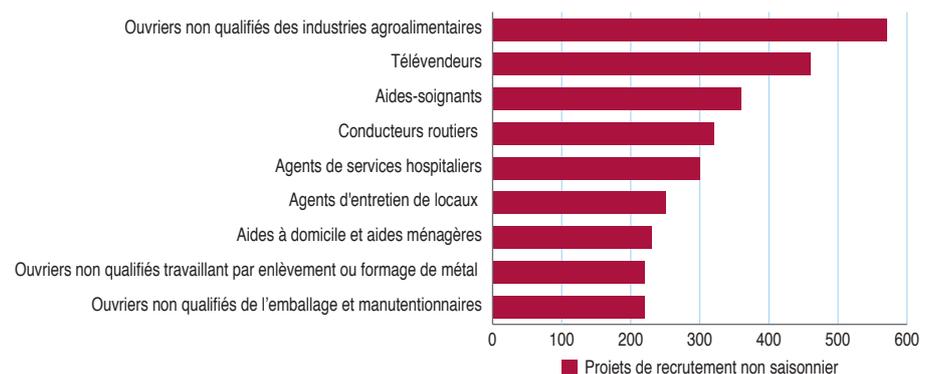
d'embaucher sont également en progression : 32 % en 2020 contre 27 % en 2019. Un tiers des projets de recrutement sont liés à une activité saisonnière. Cette part est de 72 % dans l'agriculture, où les projets de recrutement sont nombreux (1 570 projets), notamment pour des postes de salariés agricoles, en lien avec la production en élevage très présente dans le département (*chapitre Économie, page 18*).

Parmi les 9 660 projets de recrutement non saisonnier (*figure 2*), les métiers les plus recherchés sont ceux d'ouvriers non qualifiés de l'industrie agroalimentaire (IAA) (580 projets), les télévendeurs (460) et les aides-soignants (360). Ces professions à faible qualification correspondent à une spécificité locale pour les premiers ou à une dynamique récente pour les télévendeurs, notamment dans les centres d'appels, dont l'activité s'est développée dans le département entre 2007 et 2017. Au total, près de 1 750 projets de recrutement non saisonnier ont été recensés pour des postes d'ouvriers non qualifiés, alors que leur nombre a fortement baissé récemment : - 3 000 emplois d'ouvriers non qualifiés entre 2007 et 2017. La robotisation dans l'industrie, notamment l'IAA, pourrait faire évoluer ces besoins de main-d'œuvre. Les besoins en aides-soignants, quant à eux, s'inscrivent dans un contexte d'accès aux soins de premier recours difficile (*chapitre Santé, page 28*) : l'offre en médecins généralistes et infirmiers est faible en Mayenne. Cette demande devrait être croissante avec le vieillissement de la population.

Les établissements recruteurs jugent que 58 % de leurs projets de recrutement sont difficiles à mener à bien. Cette difficulté n'est pas propre à la Mayenne et se retrouve aussi bien dans la région que dans

2 De nombreux projets de recrutement non saisonnier pour les ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires, les télévendeurs et les aides-soignants en 2020

Projets de recrutement non saisonnier en Mayenne, en 2020 (en nombre)



Note : les métiers représentés sont ceux dont les projets de recrutement non saisonnier sont supérieurs à 200.
Source : Pôle Emploi, Enquête Besoins en main-d'œuvre 2020.

3 Difficultés de recrutement, notamment pour des emplois peu qualifiés

Métiers les plus souvent associés à des difficultés de recrutement, en Mayenne, en 2020

Métiers	Projets de recrutement	Taux de tension (en %)	Part des recrutements saisonniers (en %)
Télévendeurs	460	100,0	0,0
Soudeurs	190	94,7	0,0
Employés de la banque et des assurances	160	93,8	6,3
Aides à domicile et aides ménagères	370	89,2	37,8
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	200	80,0	10,0
Maçons	150	80,0	6,7
Vendeurs en habillement et accessoires (luxe, sport, loisirs et culturels)	170	76,5	47,1
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	160	75,0	18,8
Agents d'entretien de locaux	570	73,7	56,1
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	580	70,7	1,7
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	250	68,0	36,0
Conducteurs routiers	370	67,6	13,5

Lecture : en 2020, 580 projets de recrutement d'ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires ont été recensés en Mayenne. 70,7 % de ces projets sont jugés difficiles par les établissements recruteurs. 1,7 % de ces recrutements étaient saisonniers.

Source : Pôle Emploi, Enquête Besoins en main-d'œuvre 2020.

le référentiel. Cette part atteint 69 % pour les projets de recrutement non saisonnier, soit près de 6 660 intentions d'embauche. Les télévendeurs, soudeurs et employés de la banque et des assurances sont les métiers les plus tendus avec plus de 90 % de recrutements jugés difficiles (figure 3). La tension est également forte dans le secteur de la construction (88 % des projets sont jugés difficiles à pourvoir). En revanche, le département se distingue par une relative faible tension dans l'agriculture et l'industrie (46 % et 48 %) comparée à la région

(60 %), en lien avec le caractère saisonnier des projets de recrutement. Avec la baisse projetée du nombre d'actifs dans le département, attirer de nouveaux ménages en âge de travailler paraît nécessaire pour répondre aux intentions d'embauche des établissements employeurs mayennais.

Des salaires plus bas et un peu plus d'intérimaires

En Mayenne, les salaires sont plus bas, ce qui peut constituer un frein à l'attractivité. Le

saire net horaire moyen est de 12,7 euros en 2017, soit 20 centimes de moins que dans le référentiel (70 centimes de moins que dans la région). Il est inférieur au salaire moyen du référentiel pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Cette moindre attractivité salariale se retrouve dans la majorité des secteurs d'activité, excepté les IAA où à l'inverse, le salaire horaire net moyen est supérieur de 90 centimes en Mayenne.

Les conditions d'emploi des salariés mayennais sont semblables à celles du référentiel ou des Pays de la Loire : 83,7 % des salariés ont un contrat à durée indéterminée ou sont titulaires de la fonction publique en 2017. La seule différence se situe sur la part de l'intérim qui est légèrement supérieure en Mayenne (3,3 % contre 2,5 % dans le référentiel), en lien avec la plus forte présence de l'industrie, notamment agroalimentaire, où le recours à l'intérim est très répandu. À l'inverse, les salariés mayennais ont moins souvent un contrat à durée déterminée : 9,1 % des salariés contre 9,7 % dans le référentiel. Les contrats aidés et l'apprentissage représentent 3,9 % des contrats des salariés mayennais, à même niveau que dans le référentiel.

Les salariés mayennais sont moins souvent à temps partiel que ceux de la région : 17,0 % des salariés en 2017, comme dans le référentiel, contre 19,4 % dans la région. ■

Définitions et source

Le **taux de chômage** est la part de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Les taux de chômage localisés sont issus d'une synthèse de différentes sources : des données administratives sur l'emploi, des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi et de l'enquête Emploi.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Ces deux taux sont calculés à partir des recensements de la population 2007 et 2017.

L'enquête **Besoins en Main-d'Œuvre (BMO)** : chaque année, Pôle emploi adresse un questionnaire à 2,3 millions d'établissements afin de connaître leurs besoins en recrutement par secteur d'activité et par bassin d'emploi.

Les résultats de l'enquête BMO 2020 reposent sur les réponses des employeurs interrogés fin 2019 quant à leurs intentions d'embauche et leurs difficultés de recrutement anticipées pour 2020. Ces résultats ne prennent pas en compte les effets non anticipés de la crise sanitaire de la Covid-19. Les impacts de cette crise peuvent affecter à la fois le nombre de projets de recrutement et les difficultés rencontrées.

Pour en savoir plus

- Delhomme I. et Kurzmann J., *L'emploi salarié progresse dans les Pays de la Loire, porté par la zone d'emploi de Nantes*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 105, décembre 2020.
- Rodrigues A., *Trajectoires du chômage de 2003 à 2019, variées selon les zones d'emploi*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 103, octobre 2020.
- Battesti C. et al., *Bilan économique 2019 - Pays de la Loire*, Insee Conjoncture Pays de la Loire, n° 29, juin 2020.
- Launay L., *Les besoins en main-d'œuvre 2020 en Mayenne*, Pôle Emploi Pays de la Loire, juin 2020.

Après 40 ans de mutation, l'économie mayennaise conserve ses spécificités agricoles et industrielles

Historiquement la Mayenne occupe une place agricole importante avec pour corollaire une industrie agroalimentaire très développée. Depuis les années 1970, la tertiarisation prend le pas et l'économie mayennaise est en pleine mutation. Entre 2007 et 2017, la Mayenne perd plus de 3 000 emplois. Ces pertes sont concentrées dans l'agriculture, l'industrie et la construction. La tertiarisation de l'économie ne permet pas de les compenser. Malgré ce recul de l'emploi, la Mayenne reste une place forte de l'agriculture en France. En 40 ans, l'industrie résiste mieux aux crises successives en Mayenne que dans le référentiel, avec des spécificités bien marquées dans les industries agroalimentaires, la fabrication de pièces de caoutchouc ou encore l'industrie du papier et du bois. Ces mutations économiques entraînent un changement de structure socioprofessionnelle, avec une hausse du nombre de cadres et une baisse des ouvriers. Le maintien des activités industrielles constitue un premier enjeu économique pour le département. Continuer à développer les activités du tertiaire présentiel, en lien notamment avec le vieillissement ou en proposant de nouveaux services à la population, constitue un second levier pour redonner du dynamisme à l'emploi mayennais et pour répondre aux besoins de la population.

En 40 ans, l'agriculture cède le pas au tertiaire, mais l'industrie résiste

En 40 ans, la Mayenne perd plus des trois quarts de ses emplois agricoles (de 34 % en 1975 à 7 % en 2017). À l'inverse, la part du tertiaire est deux fois plus élevée (de 35 % à 65 %). La grande différence avec le référentiel est que la part des emplois industriels diminue moins fortement, passant de 25 % à 21 %, alors qu'elle baisse de moitié dans le référentiel (32 % à 16 %). L'économie mayennaise a opéré une bascule depuis les années 1970 (figure 1). La tertiarisation de l'économie avait déjà démarré, même si elle était plus faible en Mayenne que dans le référentiel en 1975. Le département était aussi fortement agricole et déjà très industrialisé.

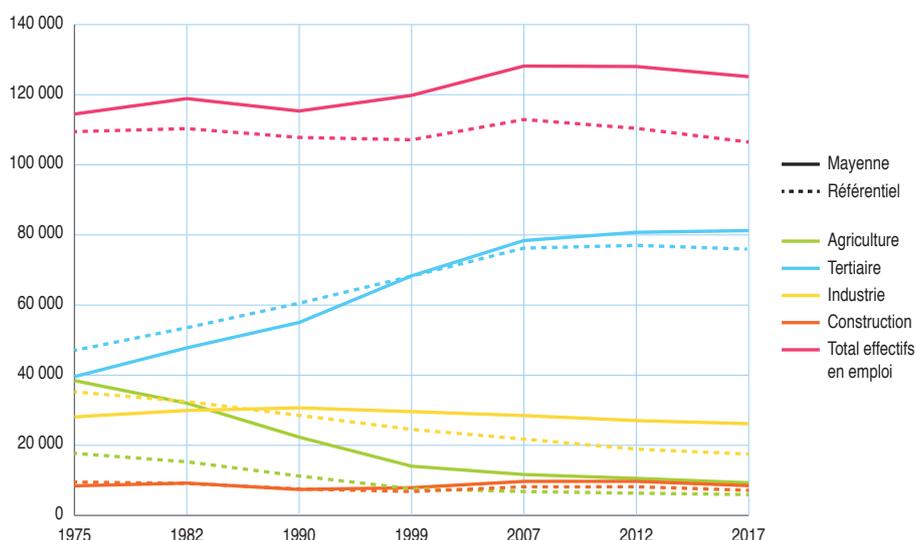
La dynamique du secteur tertiaire ne compense pas les pertes d'emplois des autres secteurs

Si l'emploi a augmenté en Mayenne depuis 1975, la tendance s'est inversée sur une période récente. Les gains d'emplois dans le tertiaire ne compensent pas les pertes dans les autres secteurs. Entre 2007 et 2017, en Mayenne, le nombre d'emplois diminue de 2,3 %, soit une perte de 3 000 emplois. Sur la même période, dans le référentiel les pertes sont plus fortes (-5,7 %), alors que dans les Pays de la Loire, l'emploi progresse de 4,4 %.

Contrairement au référentiel, le secteur tertiaire, dynamique en Mayenne, crée 2 840 emplois entre 2007 et 2017 (+ 3,6 % contre -0,4 % dans le référentiel). Ces gains d'emploi sont portés principalement par le tertiaire productif (*définitions et sources*) qui contribue pour 70 % à la hausse d'emploi du secteur. L'emploi augmente de 10 % en 10 ans dans le tertiaire productif et de 1,4 % dans le tertiaire présentiel (*définitions et sources*).

1 En 40 ans, l'agriculture perd des emplois au profit du tertiaire

Évolution du nombre d'emplois par secteur en emploi au lieu de travail, en Mayenne et dans le référentiel, entre 1975 et 2017



Note : dans le référentiel, les effectifs en emploi sont la moyenne des effectifs des six départements.
Source : Insee, Recensements de la population (RP) de 1975 à 2017.

À l'opposé, l'emploi baisse dans les secteurs de l'agriculture (-2 370 emplois) et de l'industrie (-2 300 emplois). Les pertes d'emplois industriels reflètent en partie le transfert vers le tertiaire productif, lié au développement du recours à l'intérim. Ce phénomène se retrouve en province, et en particulier dans le référentiel mais avec des intensités différentes. La vague de désindustrialisation est moins forte en Mayenne (-8,1 %) par rapport au référentiel (-19,7 %). Pour l'agriculture, l'emploi se dégrade davantage en Mayenne : -20,3 % sur la période, contre -12,7 % dans le référentiel. Ce secteur garde néanmoins une place importante dans l'économie mayennaise. La construction est aussi un secteur en forte baisse, aussi bien en Mayenne que dans le référentiel : -12,6 % sur la période.

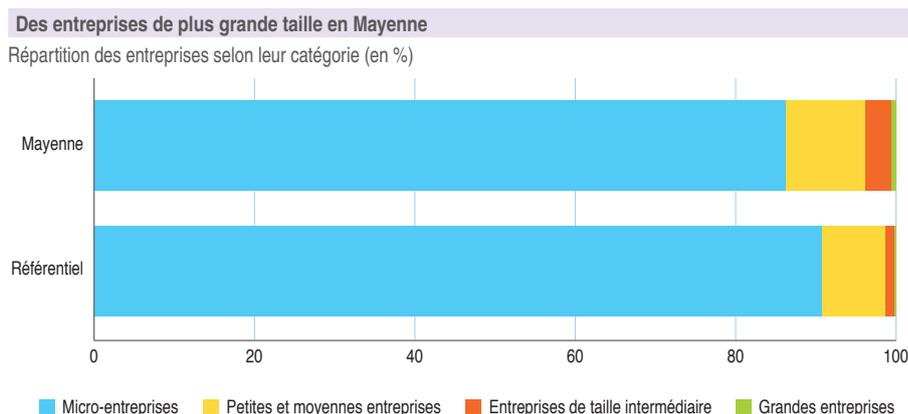
Une place forte de l'agriculture française

La Mayenne est une place forte de l'agriculture française. Ce secteur emploie 9 300 personnes en 2017 dans le département. La production agricole mayennaise est portée par les élevages bovins (lait et viande) et porcins, qui concernent les trois quarts des exploitants. Ainsi, la Mayenne est au 2^e rang des départements français pour l'élevage bovin, après la Vendée, et le 5^e pour l'élevage porcine, derrière les départements bretons. Alors que la population de la Mayenne représente 0,5 % de celle de la France métropolitaine, les productions bovines et porcines pèsent respectivement 4,4 % et 3,3 % de la production nationale. Bien qu'en diminution au profit des surfaces artificialisées, les surfaces agricoles

Encadré 1

En 2017, les petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises, au sens de la loi de modernisation de l'économie de 2008, sont davantage représentées en Mayenne que dans le référentiel. Elles comptent respectivement pour 9,9 %, 3,3 % et 0,5 % des entreprises mayennaises contre 7,9 %, 1,0 % et 0,2 % des entreprises du référentiel. Le nombre de créations d'entreprises augmente de 73 % entre 2007 et 2017 en Mayenne contre une hausse de 49 % dans le référentiel. La différence de dynamique repose sur l'évolution plus marquée de créations d'entreprises de forme sociétaire en Mayenne (+ 53 % contre + 3 % pour le référentiel), tandis que la création d'entreprises individuelles croît au même rythme (+ 83 %).

Davantage d'entreprises de plus grande taille



Note : entreprise définie au sens de la loi de modernisation de l'économie de 2008.

Source : Insee, Fichier approché des résultats d'Esane (Fare) 2017.

utilisées (*définitions et sources*) couvrent 77 % du territoire (62 % dans le référentiel). Deux tiers de la surface agricole utile est de nature fourragère, en lien avec la forte présence des élevages, le reste étant destiné aux autres productions végétales.

La taille moyenne des exploitations augmente de 12 % en Mayenne, entre 2010 et 2016, passant de 66 à 74 ha, contre seulement + 5,5 % dans le référentiel (de 100 à 105 ha). Les gains de productivité associés à l'augmentation de la taille se font au détriment de l'emploi agricole. Sur cette période, le nombre d'exploitations agricoles baisse de 9 % en Mayenne et de 8 % dans le référentiel. Dans le même temps, le nombre d'actifs agricoles mayennais diminue de 10 %, en unités de travail annuel (UTA), (*définitions et sources*).

La tendance est au salariat, notamment les conjoints d'exploitants, mais aussi avec une part d'emplois saisonniers qui tend à augmenter. Cependant, la hausse des effectifs salariés (+ 21 % entre 2010 et 2016) ne compense pas la baisse des non salariés (- 15 % sur la période), ces derniers étant cinq fois plus nombreux en UTA : 8 000 non salariés pour 1 600 salariés. La hausse des salariés saisonniers est de 40 % sur la période, représentant 6,3 % des actifs agricoles en UTA.

Les exploitants agricoles mayennais sont nombreux aux âges proches de la retraite : 53 % ont 50 ans ou plus. Les agriculteurs sont donc plus âgés que le reste de la main-d'œuvre en Mayenne, où seulement 30 % a plus de 50 ans. À l'inverse, les ouvriers agricoles représentent un public jeune : seulement 19 % sont âgés de plus de 50 ans. Les besoins de main-d'œuvre, saisonniers ou non, sont nombreux pour ce métier (*chapitre Marché de l'emploi, page 15*).

Le prix du foncier est plus élevé en Mayenne que dans le référentiel, en particulier au nord ouest du département. Ces tensions pour acquérir des espaces s'expliquent notamment par l'extension du tertiaire ou encore la diminution de la taille des ménages qui engendre davantage de besoins en logements. Avec une population plus âgée des agriculteurs et des départs en retraite plus nombreux, il est difficile pour les jeunes de reprendre une exploitation dont le prix du foncier est dissuasif. Trouver un équilibre entre le maintien de la place forte du duo agriculture-industrie agro-alimentaire (IAA), la volonté d'attirer de nouvelles populations et le développement du tertiaire apparaît comme un enjeu fort pour le département.

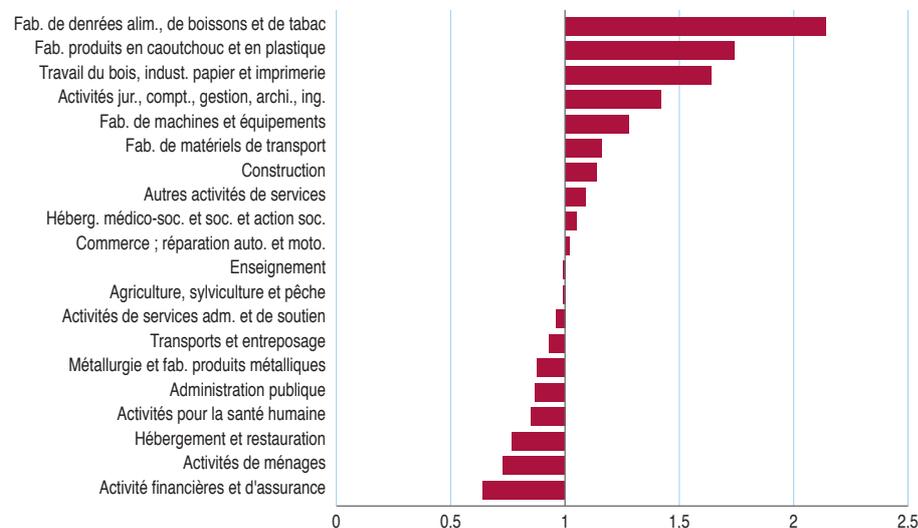
Un tissu industriel spécifique

En 2017, l'industrie mayennaise représente 1 770 établissements et 26 150 emplois. Dans le département, ce secteur s'appuie sur des établissements de grande taille (*encadré 1*) : ceux de plus de 50 salariés regroupent 75 % des emplois industriels, 10 points de plus que dans le référentiel.

En lien avec la place forte de la production agricole en élevage, l'IAA est très présente dans le département. La fabrication de denrées alimentaires est le premier secteur industriel du département, avec 28,1 % des emplois industriels, soit 2,1 fois plus que dans le référentiel (*figure 2*). La Mayenne bénéficie de la présence de groupes leaders français

2 La Mayenne, un territoire d'industrie

Indice de spécificité sectorielle des principaux secteurs de Mayenne par rapport au référentiel, en 2017



Note : indice de spécificité sectorielle (*définitions et sources*).

Lecture : la part du secteur de la fabrication de denrées alimentaires dans l'emploi est 2,1 fois plus élevée en Mayenne que dans le référentiel.

Source : Insee, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) 2017.

Encadré 2

Des dépenses de recherche et développement faibles

En 2013, les dépenses de recherche et développement (R&D) privée en Mayenne représentent 7 % des dépenses R&D privée de la région. La Mayenne n'accueille pas directement de pôle de compétitivité mais certaines structures, d'enseignement notamment, sont en lien avec des pôles. L'école d'ingénieurs ESTACA (École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile) de Laval, par exemple, est en relation avec le pôle européen des technologies de fabrication EMC2. En dehors des pôles de compétitivité, une filière de renommée internationale, consacrée aux technologies de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée, poursuit son développement à Laval.

comme Bigard et LDC pour la viande, Bel, Lactalis et Savencia pour l'industrie laitière. Cette implantation s'explique en partie par la proximité et le poids élevé de l'activité agricole départementale, structurée autour du lait et de la viande. Les emplois dans l'IAA augmentent de 3,3 % en 10 ans, contre une baisse de 7,8 % dans le référentiel.

La présence de ces grands groupes explique que le secteur de l'IAA dépende très fortement de centres de décision extérieurs au département : 72 % des postes de ce secteur sont dans des établissements affiliés à des groupes extérieurs contre 48 % dans le référentiel et 41 % dans les Pays de la Loire. Cette dépendance peut être un facteur facilitant l'innovation et l'investissement dans la logistique, la robotisation, les technologies de l'information. Ces établissements envisagent de recruter, notamment des ouvriers non qualifiés (*chapitre Marché de l'emploi, page 15*).

Entre 2007 et 2017, en Mayenne la fabrication de matériel de transport connaît, elle aussi, une hausse des effectifs : 450 emplois supplémentaires, soit une hausse de 34,4 %. Dans le département, ce secteur correspond à la fabrication de camping-cars pour les particuliers et de véhicules pour les professionnels.

A contrario, d'autres secteurs industriels sont en perte de vitesse. Ainsi, l'emploi diminue fortement dans les secteurs de la réparation et installation de machines et d'équipements (- 730 emplois), de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (- 510), du travail du bois, des industries du papier et imprimerie (- 510), ou encore de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (- 390). Ces deux derniers secteurs restent toutefois très présents dans le département et représentent à eux deux un quart des emplois industriels.

Le tertiaire se développe, en lien notamment avec le tissu industriel...

Grâce à un recours croissant à l'externalisation d'activités dans l'industrie, le tertiaire productif crée des emplois. Avec 1 750 emplois nets créés, les services

administratifs et de soutien aux entreprises croissent de 30,8 %, contre 15,4 % dans le référentiel. Cela regroupe notamment les centres d'appel, le travail temporaire ou encore le nettoyage courant, avec des postes d'employés et d'ouvriers non qualifiés. L'appel à la main-d'œuvre intérimaire est une pratique forte dans l'industrie, notamment l'IAA, expliquant la hausse d'emploi dans les activités de travail temporaire. Les services informatiques et les transports sont également en hausse sur la période. Le fret interurbain (frigorifique, bétail, etc.) ou de proximité (collecte de lait) se développent notamment en lien avec la forte présence de l'IAA.

En 2017, la Mayenne compte en proportion moins d'emplois dans les activités présentes (*définitions et sources*) que le référentiel ou les Pays de la Loire. Ils représentent 55,4 % de l'ensemble des emplois contre 63,7 % dans le référentiel et 60,6 % dans la région. Entre 2007 et 2017, le nombre d'emplois dans cette sphère diminue de - 1,1 %, contre - 3,3 % dans le référentiel.

... et le potentiel des activités résidentielles

Cette sphère de l'économie constitue un enjeu important pour l'emploi mayennais. En parallèle du fléchissement des activités productives (industrie, agriculture), la sphère résidentielle permet de maintenir l'emploi,

d'autant qu'il existe un potentiel d'activités résidentielles à développer.

Dans la santé, avec une population vieillissante dans les années à venir (*chapitre Démographie, page 8*), les services d'hébergement médico-social et liés à l'action sociale offrent un fort potentiel de croissance. Ces secteurs se développent déjà sur la période récente : ils créent 1 800 emplois entre 2007 et 2017 (+ 21 %). Ces gains d'emplois se font au profit des aides-soignants, des infirmiers en soins généraux et des aides à domicile et aides ménagères. De nombreuses intentions d'embauche (*chapitre Marché de l'emploi, page 15*) sont identifiées par les établissements employeurs mayennais dans ce secteur en 2020, notamment 360 projets de recrutement non saisonnier d'aides-soignants et 300 pour les agents des services hospitaliers.

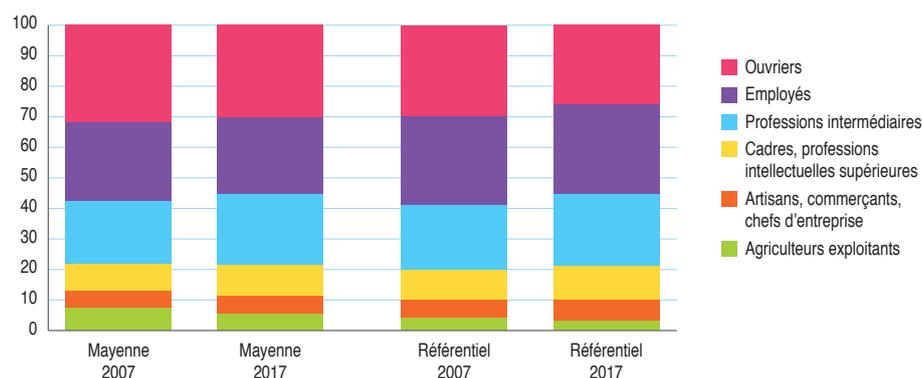
L'emploi diminue dans d'autres secteurs des activités présentes. C'est le cas notamment dans l'hébergement et la restauration (- 3 % entre 2007 et 2017) ou les activités immobilières (- 29 %). Le nombre d'emplois diminue également dans l'administration publique : - 660 emplois sur la période principalement en raison de la dissolution d'un régiment de transmissions en 2011, composé de soldats et caporaux, assimilés à des employés.

Ces mutations économiques entraînent un changement de structure socioprofessionnelle

Le développement des activités tertiaires et la baisse des emplois dans l'industrie et l'agriculture engendrent des modifications des composantes socioprofessionnelles des salariés. Entre 2007 et 2017, le nombre de cadres et de professions intermédiaires augmente alors que les effectifs d'ouvriers, agriculteurs et employés diminuent (*figure 3*).

3 Le nombre de cadres augmente, les emplois d'ouvriers restent nombreux en Mayenne

Répartition des emplois au lieu de travail selon la catégorie socioprofessionnelle en Mayenne et dans le référentiel, en 2007 et 2017 (en %)



Source : Insee, RP 2007 et 2017, exploitations complémentaires.

Encadré 3

Une filière équine ancrée en Mayenne

D'après l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), la Mayenne est le département de la région où le nombre de salariés du secteur équin est le plus élevé. L'emploi de la filière est particulièrement concentré dans le secteur des courses dans le département : 83 % des salariés en 2018 contre 55 % au niveau régional. Le secteur des courses au trot concentre 54 % des salariés du secteur équin en 2018, suivi par les courses au galop (29 %), puis les établissements équestres (15 %), le reste étant destiné à l'élevage. Avec 410 salariés, la Mayenne concentre 18 % de l'emploi national (2 310 salariés) du secteur des courses au trot.

Ainsi, en 2018, 29 % des salariés (soit 760) de l'ensemble du secteur équin régional travaillent en Mayenne. Ce nombre augmente d'un tiers entre 2007 et 2018, soit la plus forte hausse régionale, suivie de près par le Maine-et-Loire.

En Mayenne, trois organismes proposent des formations pour la filière équine : la Maison Familiale Rurale (MFR) de l'hippodrome à Craon, la faculté de droit de Laval et les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLFPA) à Laval.

l'effet de la désindustrialisation. Toutefois, la Mayenne se caractérise par une part d'ouvriers toujours très élevée (30,2 %), bien supérieure au référentiel (25,9 %) ou aux Pays de la Loire (25,2 %), en lien avec la spécialisation du département dans l'industrie. Les pertes d'emplois d'ouvriers se concentrent très majoritairement dans l'industrie (57,6 %), mais aussi dans la construction (38,1 %), deux secteurs en perte de vitesse. Si le nombre d'ouvriers non qualifiés diminue, de nombreux projets de recrutement sont recensés sur ces métiers, notamment dans les secteurs de l'IAA ou sur des postes de manutentionnaires (*chapitre Marché de l'emploi, page 15*).

Le nombre d'agriculteurs diminue aussi sur la période, mais la part d'agriculteurs exploitants demeure plus forte que dans le référentiel : 5,7 % contre 3,5 %.

Le nombre d'employés baisse également, de 5,5 % soit une perte de 1 810 emplois, comme dans le référentiel (-5,4 %). Les employés administratifs d'entreprise et de la fonction publique sont les plus touchés. La part d'employés est plus faible que dans le référentiel (24,9 % contre 29,3 %). ■

En effet, le nombre d'emploi de cadres, résidant ou non dans le département, progresse de 1 410 emplois sur la période, soit +12,6 % contre +8,8 % dans le référentiel. Le nombre d'emplois des professions intermédiaires augmente également : +3 070 emplois sur la période, soit +11,7 % contre 4,1 % dans le référentiel. Les trois quarts des emplois supplémentaires de ces deux catégories socioprofessionnelles se réalisent dans le tertiaire. Au total, les cadres

et les professions intermédiaires représentent 33,6 % de l'emploi mayennais en 2017, contre 34,6 % dans le référentiel. Cette part augmente de 3 points en 10 ans en Mayenne et l'écart se resserre avec le référentiel depuis 2007, illustrant le changement de structure socioprofessionnelle qui s'opère.

Entre 2007 et 2017, le nombre d'ouvriers baisse de 7,5 % soit -3 000 emplois dont 98,7 % d'ouvriers non qualifiés, sous

Définitions et sources

Le secteur tertiaire productif regroupe essentiellement des services auprès des entreprises : transport de marchandises, commerce de gros, autres services aux entreprises.

Le secteur tertiaire présentiel regroupe des services vers les résidents du territoire : commerce de détail, services aux particuliers, transport de personnes, activités de tourisme et de loisirs.

Le secteur tertiaire public regroupe les différents emplois publics et d'entreprises publiques.

L'indice de spécificité sectoriel est le rapport du poids d'un secteur dans une zone d'étude (ici le département) au poids de ce même secteur dans le référentiel. Un indice inférieur à 1 signifie que le secteur est sous-représenté dans le département par rapport à la référence. Au contraire, un indice supérieur à 1 signifie que le secteur est surreprésenté.

Le Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (**Flores**) fournit par commune, le nombre d'établissements et les effectifs salariés fin 2017, par tranche d'effectifs salariés de l'établissement et par activité économique.

La source concernant l'occupation des sols est la SAA (Statistique Agricole Annuelle) 2020 du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. **La superficie agricole utilisée** (SAU) est une notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux, etc.), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers, etc.).

L'unité de travail annuel (UTA) est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole.

Pour en savoir plus

- Fontaine M. et Vahé M., *L'économie des nouvelles zones d'emploi ligériennes : une forte orientation industrielle*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 83, septembre 2020.
- *Bilan économique 2019 - Pays de la Loire*, Insee Conjoncture Pays de la Loire, n° 29, juin 2020.
- Besnard S. et al., *Une croissance continue de l'espace dédié à l'activité économique*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 80, mai 2020.
- Besnard S. et al., *Les métiers de l'agroalimentaire face à des enjeux de renouvellement*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 76, octobre 2019.
- *Dossier territorial départemental Mayenne 2020*, Les collections Agreste Pays de la Loire, janvier 2021.

Déplacements domicile-travail : de plus en plus nombreux et toujours en voiture

En 2017, 80 400 Mayennais changent de commune pour aller au travail, soit près de deux actifs sur trois. Leur nombre augmente de 7 % en 10 ans, contre 1 % dans le référentiel. Ils sont toujours très majoritaires à utiliser la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Bien qu'en augmentation entre 2007 et 2017, l'usage des transports en commun est encore très peu développé en Mayenne. Les Mayennais sortant du département pour se rendre au travail bénéficient de temps de trajet plus favorables que ceux du référentiel, en lien avec la présence de pôles d'emploi à proximité des frontières du département. Ils sont plus souvent cadres ou ouvriers. Le développement des transports en commun ou des modes alternatifs apparaît comme un enjeu en matière de développement durable et de renforcement de l'attractivité du territoire. Les conditions de vie des Mayennais sont également impactées par l'augmentation des déplacements domicile-travail.

De plus en plus de Mayennais travaillent hors de leur commune de résidence

En 2017, 80 400 Mayennais effectuent un trajet en dehors de leur commune de résidence pour se rendre à leur travail (figure 1). Ces navetteurs (définitions) sont plus nombreux qu'en 2007 (+ 5 100), soit une augmentation de 7 % en 10 ans (+ 1 % dans le référentiel). Dans le même temps, le nombre total d'actifs occupés mayennais diminue. Par conséquent, la part des navetteurs parmi les actifs occupés augmente. Ainsi, en 2017, ils représentent 63 % des actifs mayennais en emploi, un niveau comparable au référentiel (65 %) alors qu'ils étaient 58 % en 2007 (61 % dans le référentiel). Les ouvriers et les professions intermédiaires sont les plus mobiles : ils sont respectivement 73 % et 71 % à quitter leur commune de résidence pour se rendre à leur travail. Les frais de transport peuvent constituer une difficulté pour les catégories socioprofessionnelles les moins aisées.

La voiture, principal moyen de transport

En 2017, comme en 2007, sur 100 navetteurs mayennais, 95 utilisent leur voiture depuis leur domicile pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette écrasante majorité, identique au référentiel, est supérieure de 4 points à la moyenne régionale. En Mayenne, le réseau ferroviaire est peu développé (chapitre Accès aux équipements, page 26) et la faible densité

de population est peu propice au déploiement des transports en commun, laissant peu d'alternatives à la voiture pour se rendre au travail.

Ainsi, seuls 2 % des navetteurs mayennais prennent les transports en commun pour aller travailler, part similaire dans le référentiel mais inférieure à celle des Pays de la Loire (6 %). Toutefois, le nombre de navetteurs mayennais utilisant principalement les transports en commun pour aller travailler est en hausse (passant de 1 630 à 1 840 en 10 ans) et pourrait continuer d'augmenter en lien avec la mise en service de la ligne à grande vitesse.

Des temps de trajet plus favorables que dans le référentiel, mais qui s'allongent

En 2017, un navetteur mayennais sur deux se rend à son travail en moins de 20 minutes, comme dans le référentiel (contre 44 % des navetteurs des Pays de la Loire). Entre 2007 et 2017, les temps de trajet et les distances augmentent légèrement : la distance effectuée par les navetteurs mayennais augmente de 1,2 km en moyenne. L'allongement des trajets domicile-travail et l'augmentation des coûts de transport, liée à la hausse des carburants, constituent des difficultés majeures pour certains ménages.

La situation est plus contrastée pour les navetteurs sortants du département. En lien

avec la présence de gros bassins d'emploi aux frontières du département, les temps de trajet sont plus courts pour les navetteurs sortants mayennais que pour ceux du référentiel : un sur deux se rend à son travail en moins de 31 minutes contre 42 minutes dans le référentiel, effectuant des trajets de plus courte distance (définitions).

Davantage de cadres et d'ouvriers parmi les navetteurs sortants

En 2017, en Mayenne, 14 300 actifs occupés (soit 11 % des actifs en emploi) quittent leur commune de résidence pour se rendre à leur travail dans un autre département. Ils travaillent principalement dans un département voisin : 8 sur 10 se rendent en Ille-et-Vilaine, en Maine-et-Loire, dans l'Orne ou dans la Sarthe. Rennes, Angers, Le Mans, Sablé-sur-Sarthe ou Alençon sont les lieux de travail principaux des navetteurs sortants du département.

Si les ouvriers et les professions intermédiaires sont plus mobiles, les cadres quittent davantage le département pour travailler que les autres (figure 2) : 17 % contre 11 % pour l'ensemble des Mayennais en emploi. Ces derniers vont principalement travailler dans les grandes villes, comme Rennes, Le Mans ou Angers, où les offres d'emploi pour des postes plus qualifiés sont plus nombreuses.

1 Une plus forte augmentation de navetteurs en Mayenne que dans le référentiel

Évolution du nombre d'actifs occupés entre 2007 et 2017

	Mayenne				Référentiel (*)			
	Actifs en emploi en 2017		Évolution 2007/2017		Actifs en emploi en 2017		Évolution 2007/2017	
	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre
Navetteurs	63	80 400	7	5 100	65	71 200	1	500
dont résidant et travaillant dans le même département	52	66 100	5	2 900	53	58 700	-2	-1 000
dont travaillant en dehors du département	11	14 300	18	2 200	11	12 500	14	1 500
Actifs travaillant dans leur commune de résidence	37	46 700	-15	-8 400	35	38 500	-14	-6 200
Actifs occupés au lieu de résidence	100	127 100	-3	-3 300	100	109 700	-5	-5 700

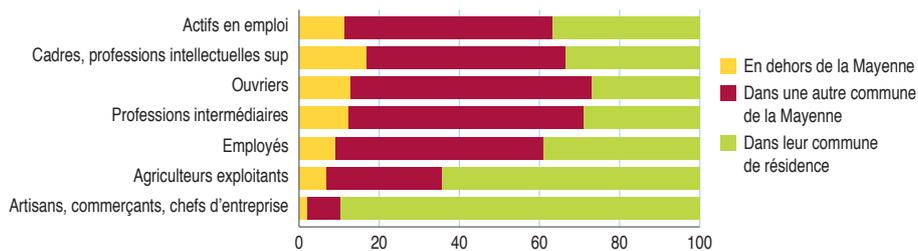
Note : (*) le nombre d'actifs du référentiel est le nombre moyen des 6 départements.

Lecture : en 2017, sur 127 100 Mayennais en emploi, 80 400 travaillent en dehors de leur commune de résidence, soit 63 %. Ils sont 5 100 de plus qu'en 2007, soit une hausse de 7 % en 10 ans.

Source : Insee, recensements de la population (RP) 2007 et 2017, exploitation principale.

2 Les cadres travaillent davantage en dehors du département

Répartition des actifs en emploi selon leur catégorie socioprofessionnelle et leur lieu de travail, en 2017 (en %)



Source : Insee, RP 2017, exploitation complémentaire.

Les ouvriers sont la deuxième catégorie socioprofessionnelle où la part de navetteurs sortants est la plus élevée (13 %). Si le secteur de l'industrie est fortement développé en Mayenne, de nombreux Mayennais occupent un emploi d'ouvrier, notamment au sein de grands groupes industriels de l'agroalimentaire présents aux frontières du département (*encadré 1*) : LDC à Sablé-sur-Sarthe, la Société Vitreenne d'Abattage (SVA) Jean Rozé à Vitré ou encore à la Société Normande de Volailles (SNV) à Rives d'Andaine. ■

Encadré 1

Davantage de navetteurs dans les couronnes des pôles

Dans les plus grandes villes du département, Laval, Mayenne et Château-Gontier-sur-Mayenne, l'emploi est plus diversifié et concentré. La plupart des actifs en emploi qui y résident n'ont pas à effectuer de trajet quotidien en dehors de leur commune pour se rendre à leur travail. Ainsi, la part des navetteurs est plus faible dans ces communes, mais plus élevée dans leur couronne. À Laval, un actif en emploi sur trois seulement est navetteur. À l'inverse, le chef-lieu de département attire trois navetteurs mayennais sur dix.

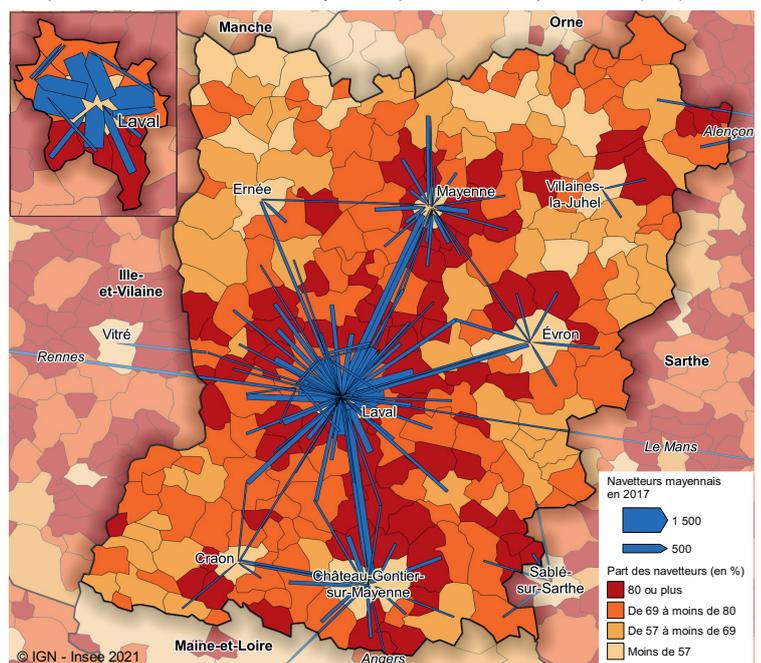
En périphérie de Laval, les navetteurs représentent plus de 70 % des actifs : cette part est de 89 % à L'Huisserie et 76 % à Changé, principalement pour travailler à Laval.

Ce phénomène existait déjà à Laval en 2007 et se retrouve désormais en deuxième couronne. Entre 2007 et 2017, la part de navetteurs augmente dans les communes plus éloignées comme Andouillé ou La Baconnière, alors qu'elle est stable, voire en légère baisse en première couronne comme à Louverné ou Changé.

En 2017, cela gagne également les villes de Mayenne et Château-Gontier-sur-Mayenne. La part de navetteurs est en hausse dans de nombreuses communes des couronnes des deux sous-préfectures, ainsi que le long des axes les reliant à Laval.

Une plus faible part des navetteurs dans les plus grandes villes

Principaux flux domicile-lieu de travail des Mayennais et part des navetteurs par commune (en %), en 2017



Note : ne sont représentés que les flux supérieurs à 100.
Source : Insee, RP 2007 et 2017, exploitation principale.

Encadré 2

Les navetteurs entrants ont des profils variés selon leur département de résidence

En 2017, 12 500 navetteurs entrent en Mayenne pour se rendre à leur travail. Ils résident principalement dans un département voisin : 34 % en Ille-et-Vilaine, 21 % en Maine-et-Loire, 17 % dans la Sarthe et 9 % dans l'Orne. Leur profil diffère selon leur département de résidence.

Les Bretons travaillant en Mayenne sont principalement des cadres (33 %) et des professions intermédiaires (40 %).

Les navetteurs résidant en Maine-et-Loire ont des profils plus variés : les cadres (19 %) et les professions intermédiaires (29 %) sont nombreux parmi les navetteurs angevins, mais les ouvriers sont également présents dans une assez forte proportion (30 %). Enfin, les navetteurs sarthois et ornaïens sont quant à eux plus souvent des ouvriers (respectivement 44 % et 50 % des navetteurs), en lien avec la présence forte de l'industrie mayennaise proche de ces départements : Socopa et les fromageries Bel à Évron, Seb Moulinex, Glaxo Wellcome Production et Rapido à Mayenne, ou encore Lactalis à Charchigné.

Définitions

Un **navetteur** est un actif en emploi effectuant un trajet quotidien en dehors de sa commune de résidence pour se rendre sur lieu de travail. Un **navetteur interne** réside et travaille en Mayenne. Un **navetteur sortant** réside en Mayenne et travaille en dehors du département.

Un **stable** est un actif en emploi qui travaille dans sa commune de résidence.

Pour la mesure des distances et des temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail, les distances supérieures à 200 kilomètres n'ont pas été prises en compte. Au-delà de cette distance, les trajets ne peuvent plus être définis comme quotidiens. Les distances sont calculées entre le centre de la commune de résidence et le centre de la commune de travail.

Pour en savoir plus

- Fouchard C. et Rodrigues A., *Déplacements domicile-travail : la voiture en pole position, même pour de courtes distances*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 106, janvier 2021.
- Chesnel H. et Hamzaoui L., *De plus en plus de Ligériens travaillent hors de leur intercommunalité de résidence*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 93, septembre 2019.

Précarité : moins de pauvreté, d'inégalités de revenus et de fragilités sociales en Mayenne

En 2018, les conditions de vie des Mayennais sont plus favorables que celles des habitants du référentiel : le taux de pauvreté y est parmi le plus bas de France métropolitaine. Si les revenus des Mayennais sont plutôt faibles, leur distribution est plus équilibrée et par conséquent les inégalités moins marquées. Les recours aux prestations sociales sont moindres que dans le référentiel. En outre, les jeunes sont moins souvent en situation précaire. Ces conditions de vie, meilleures que celles des habitants du référentiel, sont à mettre au regard du tissu productif local, notamment le faible taux de chômage et la proportion élevée d'ouvriers.

Un taux de pauvreté parmi les plus faibles

La part des ménages en situation de pauvreté monétaire est relativement faible en Mayenne : 11,5 % des ménages ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (*définitions*), en 2018. Ce taux est proche du taux de pauvreté régional (10,8 %) et nettement moins élevé que celui du référentiel (14,8 %). Ainsi, la Mayenne est le 13^e département français où la pauvreté est la moins marquée. Ceci est à mettre en lien notamment avec son faible taux de chômage : 5,5 % en moyenne en 2019, classant le département au 3^e rang national.

Dans le contexte de crise économique et sociale engendrée par l'épidémie de la Covid-19, certains ménages non comptabilisés comme « pauvres » au sens de l'indicateur conventionnel à 60 % pourraient être largement fragilisés. Aux franges de la précarité, 8,3 % des ménages mayennais vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté (avec un niveau de vie de 60 % à 70 % du niveau médian métropolitain), proportion semblable à celle du référentiel (8,8 %) et de la région (7,5 %).

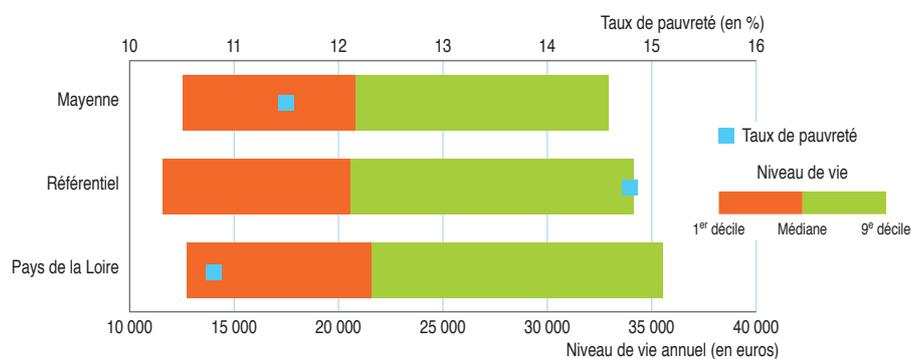
Une distribution des revenus plus resserrée

En 2018, le revenu médian des ménages mayennais s'élève à 20 830 euros par unité de consommation (*définitions*) (figure 1). Il est inférieur au revenu médian dans les Pays de la Loire (21 620 euros) mais supérieur à celui du référentiel (20 560 euros). La structure de l'emploi explique ces revenus plus bas que dans la région : plus d'ouvriers et d'agriculteurs, moins de cadres.

La Mayenne se place au 2^e rang national des plus faibles dispersions départementales, derrière la Vendée. L'inégalité des revenus est plus faible : les 10 % les plus aisés gagnent au minimum 2,6 fois plus que les 10 % les plus modestes. Ce rapport

1 Mayenne : des revenus moins dispersés et un taux de pauvreté plus bas que dans le référentiel

Taux de pauvreté et distribution du niveau de vie annuel en Mayenne, dans le référentiel et dans les Pays de la Loire, en 2018



Lecture : l'échelle en haut du graphique désigne le taux de pauvreté et celle en bas le niveau de vie. En Mayenne, le taux de pauvreté est de 11,5 % et le niveau de vie médian de 20 830 euros. Le premier décile du revenu disponible est de 12 560 euros. C'est le niveau au-dessous duquel se situent 10 % des revenus disponibles. Le neuvième décile est de 32 940 euros.

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018.

interdécile (*définitions*) atteint 2,9 dans le référentiel. Son niveau plus faible en Mayenne trouve une double explication. D'une part, les ménages les plus modestes sont moins pauvres que ceux du référentiel. Les 10 % des ménages mayennais les moins riches perçoivent au maximum 12 560 euros de revenus disponibles annuels (*définitions*), soit 1 000 euros de plus que dans le référentiel. D'autre part, les ménages les plus aisés sont moins riches : le dernier décile en Mayenne est de 32 940 euros contre 34 110 euros dans le référentiel.

Un moindre recours aux prestations sociales

La pauvreté monétaire ne suffit pas à cerner toute la fragilité sociale d'une population, qui dépend de divers facteurs comme l'insertion professionnelle, la structure familiale ou encore la qualité du logement. Tous les indicateurs de fragilité sociale sont plus favorables en Mayenne que dans les Pays de la Loire ou dans les départements du référentiel. Ainsi, les Mayennais ont moins souvent recours aux différents minima sociaux. En effet, en 2018, 2,7 % perçoivent le revenu de

solidarité active (RSA) non majoré (*définitions*), alors qu'ils représentent 3,8 % dans la région et 6,3 % dans le référentiel.

Les allocataires de la CAF (caisse d'allocations familiales) dont les prestations représentent plus de 75 % des revenus sont aussi moins nombreux en proportion : 12,9 % en Mayenne, 15,2 % dans les Pays de la Loire et 21,6 % dans le référentiel.

Cette moindre fragilité est due d'une part à un marché de l'emploi favorable en Mayenne (*chapitre Marché de l'emploi, page 15*) et, d'autre part à la structure des ménages. En effet, plusieurs facteurs sociodémographiques se conjuguent en Mayenne. Les familles monoparentales sont sous-représentées. Les ménages sont aussi plus souvent propriétaires de leur résidence principale (*Pour en savoir plus*) : 67 % des ménages en Mayenne, contre 65 % dans le référentiel et 64 % dans les Pays de la Loire. À l'opposé, les locataires de logements HLM sont moins nombreux : 11 % des ménages mayennais, contre 14 % dans le référentiel et 12 % dans la région. Enfin, les retraités sont plus souvent en couple.

Moins de jeunes en situation de précarité

Les jeunes mayennais de 18 à 24 ans sont, eux aussi, moins touchés par la précarité comparés à ceux du référentiel. Parmi eux, 19 % ne sont « ni en emploi, ni en étude » en 2017, même proportion que dans la région, contre 27 % dans le référentiel. Un jeune mayennais sur deux est en emploi, contre 45 % dans le référentiel où ils sont plus souvent au chômage. En Mayenne, l'arrêt précoce des études est moins répandu : 13 % ont au mieux le brevet, contre 18 % dans le référentiel.

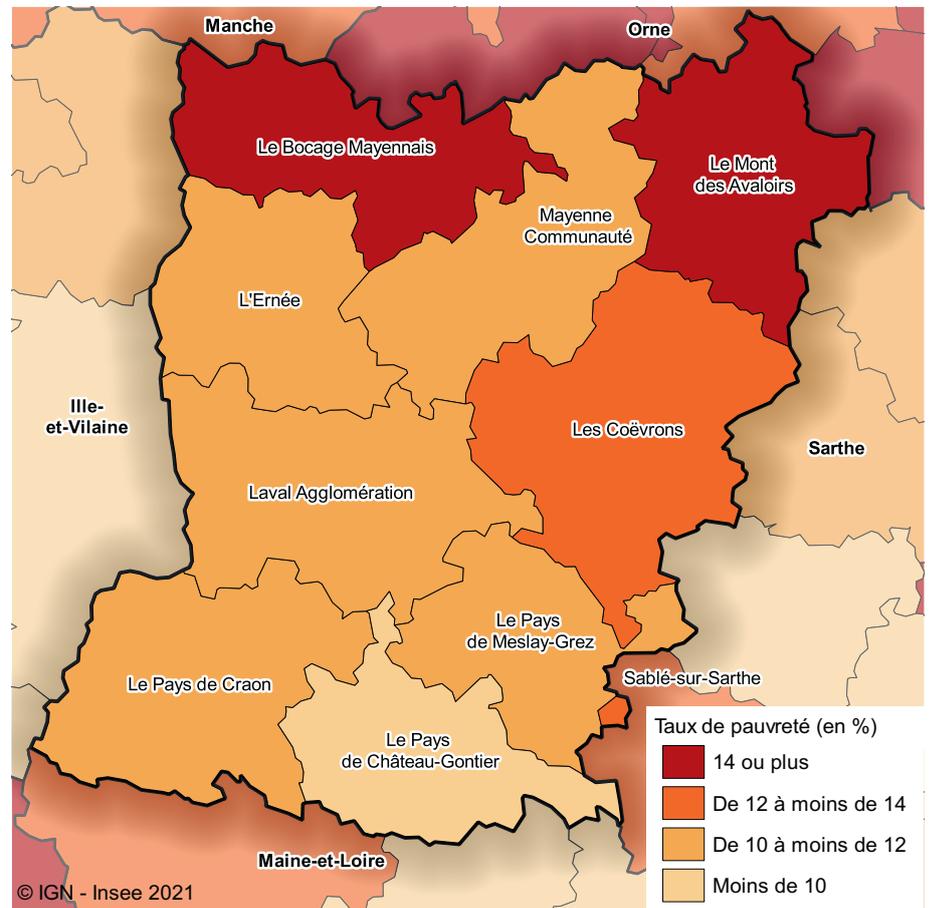
Plus de pauvreté au nord et à l'est de la Mayenne

La pauvreté est davantage présente au nord et à l'est du département. Elle est plus élevée dans les communautés de communes (CC) du Bocage Mayennais (14,9 %) et du Mont des Avaloirs (15,2 %). Dans ces deux intercommunalités, la pauvreté est à un niveau proche de celui du référentiel. Elle est moins présente dans les intercommunalités les plus peuplées, notamment la CC du Pays de Château-Gontier (9,8 %). À Laval Agglomération, le taux de pauvreté est particulièrement bas (11,2 %), en comparaison aux communautés d'agglomération des villes principales des départements du référentiel. Ainsi, dans le référentiel, les taux de pauvreté des communautés d'agglomération des chefs-lieu sont de 21,4 % pour Charleville-Mézières (Ardennes), 17,8 % pour

Troyes (Aube), 16,7 % à Nevers (Nièvre), à Blois (Loir-et-Cher) et 11,0 % à Niort 15,1 % pour Châteauroux (Indre), 14,7 % (Deux-Sèvres). ■

2 Davantage de pauvreté au nord et à l'est du département

Taux de pauvreté, en Mayenne, par intercommunalité, en 2018 (en %)



Source : Insee, Filosofi 2018.

Définitions

Un **ménage fiscal** est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'**unités de consommation** (UC), 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**. En France et en

Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian. En 2018, le seuil de pauvreté est de 13 040 euros, le niveau de vie médian s'établissant à 21 730 euros.

Le **premier décile** (D1) est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ; le neuvième décile (D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires. Le **rapport interdécile des revenus** est le rapport entre le dernier et le premier décile. Il mesure les disparités de revenus entre les ménages les plus aisés et les plus modestes.

Le **revenu de solidarité active** (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

Pour en savoir plus

• Amonou D. et al., *Loire-Atlantique : moins de fragilités sociales, mais quelques territoires ou quartiers cumulent les difficultés*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 77, novembre 2019.

• Cornuet F. et Sicsic M., *Estimation avancée du taux de pauvreté et des indicateurs d'inégalité*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 49, octobre 2019.

• Fontaine M. et Pétilon X., *Deux ménages ligériens sur trois propriétaires, contre un sur deux en 1968*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 86, novembre 2018.

Des équipements présents, mais des disparités territoriales

En Mayenne, les équipements aux services de la vie courante sont variés et relativement accessibles aux habitants. Leur répartition est diffuse sur le département. Ainsi, seulement 1 % des Mayennais est touché par des temps d'accès plus longs. Toutefois, l'accessibilité aux équipements varie selon les territoires et le type d'infrastructure. L'implantation des services est moins favorable au nord et à l'est du département. Du point de vue de la catégorie d'équipement, si l'accès à l'éducation est aisé, le transport et les services de santé sont plutôt moins présents que dans le référentiel et peuvent constituer un frein à l'attractivité du département.

Des équipements variés et accessibles

Les habitants de la Mayenne disposent sur leur territoire d'une grande variété d'équipements. Sans être au même niveau que dans les Pays de la Loire, cette offre est légèrement supérieure à celle du référentiel. Laval, Mayenne et Château-Gontier-sur-Mayenne, les trois villes les plus peuplées du département, disposent des trois gammes d'équipements (*sources et définitions*). Les temps moyens d'accès aux équipements pour les Mayennais sont proches de ceux observés dans le référentiel et légèrement supérieurs à la moyenne régionale. Les Mayennais mettent en moyenne trois minutes pour rejoindre la gamme de proximité : écoles maternelles, pharmacies, boulangeries, bureaux de poste, etc. Il leur faut sept minutes pour accéder à la gamme intermédiaire au sein de laquelle se retrouvent entre autres les collèges, les orthophonistes, les supermarchés, la police, les gendarmeries, etc. Enfin, ils mettent en moyenne un quart d'heure pour gagner un équipement de la gamme supérieure comme les lycées, les maternités, les hypermarchés, les agences Pôle emploi, etc.

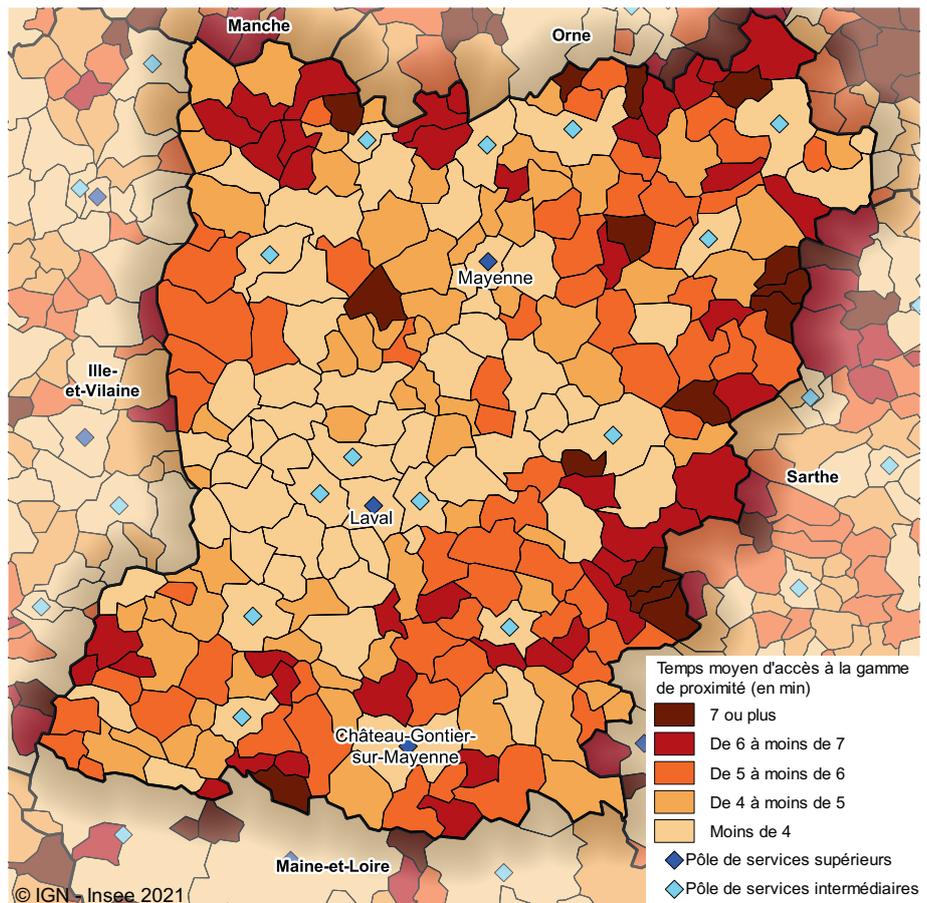
Proximité des équipements, sauf au nord et à l'est du département

Si la population est diffuse sur le département, les infrastructures le sont aussi. Ainsi, 1,2 % des Mayennais sont à plus de 7 minutes de la gamme de proximité, 0,6 % à plus de 15 minutes de la gamme intermédiaire et 0,2 % à plus de 30 minutes de la gamme supérieure. La part des habitants éloignés des équipements est plus élevée dans le référentiel (respectivement 6,9 %, 7,3 % et 7,7 %). À l'inverse, dans les Pays de la Loire, elle est plus faible (respectivement 0,6 %, 0,2 % et 0,1 %). La Mayenne bénéficie donc de la bonne couverture des équipements dans les Pays de la Loire, même si l'accès y est légèrement moins favorable, notamment pour les commerces. En revanche, ces accès sont très divers selon la nature des infrastructures et leur localisation au sein du département.

Au nord et à l'est du département, les temps d'accès aux différentes gammes d'équipements demeurent toutefois supérieurs au reste des communes du département (*figure 1*). Les pôles de services (*sources et*

1 Des temps d'accès élevés aux franges du département

Temps moyen d'accès aux équipements de la gamme de proximité, en Mayenne, par commune, en 2018 (en minutes)



Source : Insee, Base Permanente des Équipements (BPE) 2018 - Recensement de la population (RP) 2016 exploitation principale - Distancier Metric.

définitions) de la gamme intermédiaire sont plus présents autour de Laval. Au nord du département, où le taux de pauvreté est plus élevé (*chapitre Précarité, page 24*), l'éloignement des services peut apparaître comme une difficulté supplémentaire.

Les écoles peu éloignées des jeunes mayennais

Les Mayennais accèdent facilement et rapidement aux infrastructures scolaires, malgré des disparités au sein du département. Ainsi, 95 % de la population dispose d'une école primaire dans sa commune contre 88 % dans le référentiel et 98 % dans les Pays de la Loire. Pour les collèges, la couverture est moindre : 43 % en Mayenne, 49 % dans le

référentiel et 62 % dans les Pays de la Loire. Cependant, seulement 2 % des Mayennais résident à plus de 15 minutes d'un collège contre 5 % dans le référentiel. De même, l'accès au lycée y est plus favorable : moins de 2 % de la population est à plus de 30 minutes d'un lycée général et technologique, contre 8 % dans le référentiel. La situation est similaire pour les lycées professionnels.

Un réseau ferroviaire peu développé

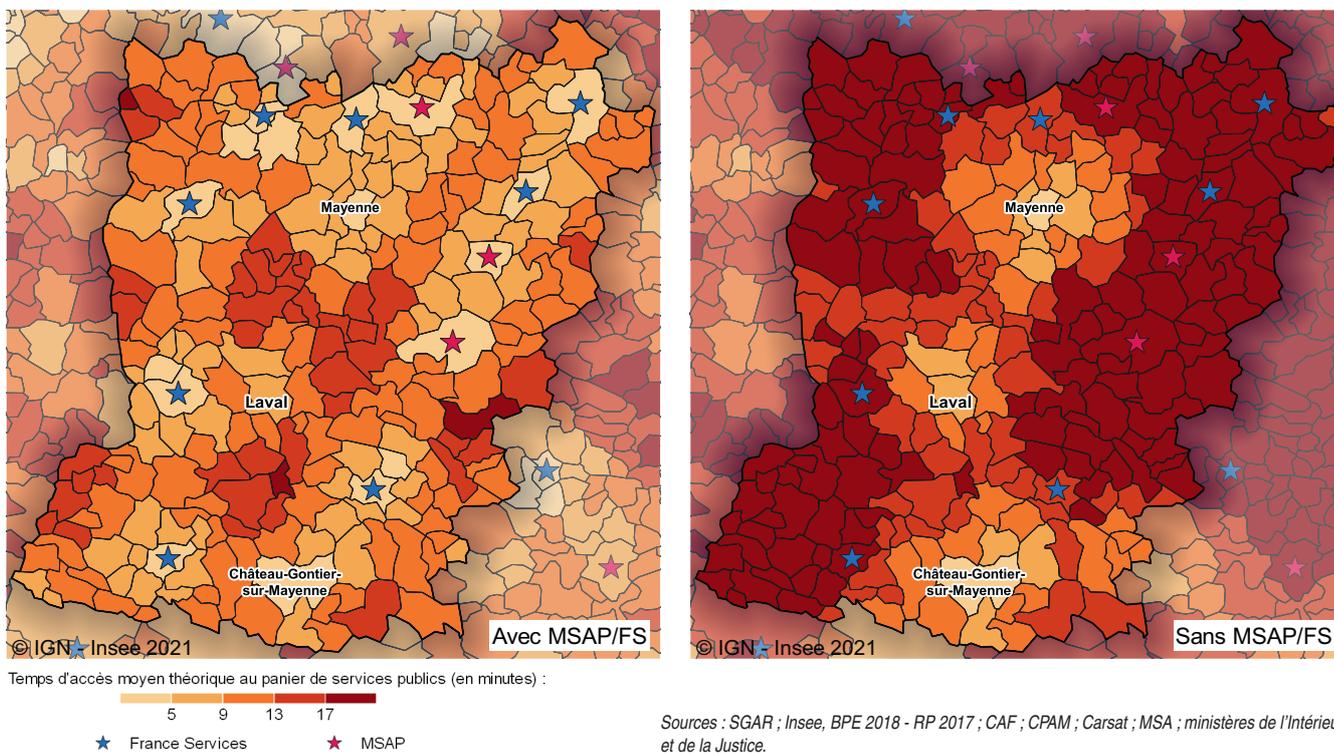
Le faible développement du réseau ferroviaire et des gares apparaît comme un handicap pour les Mayennais quant à leur mobilité. L'allongement des trajets domicile-travail (*chapitre Déplacements domicile-travail, page 22*) et l'augmentation des coûts de transport

Des services publics accessibles, notamment sur les territoires les plus fragiles

En Mayenne, le temps d'accès moyen aux services rendus par les neuf partenaires du réseau France Services (*sources et définitions*) est inférieur à la moyenne régionale (*pour en savoir plus*). L'objectif de ce réseau est de permettre aux citoyens de réaliser les principales démarches administratives du quotidien dans un lieu unique, en y étant accompagnés si besoin. Grâce à la mise en place de guichets uniques de proximité (Maisons de services au public et France Services), le temps d'accès à ce panier de services publics est inférieur à la moyenne régionale (huit minutes en moyenne, contre neuf minutes en moyenne dans la région). Au 30 septembre 2020, la Mayenne compte huit espaces France Services et trois Maisons de services au public, dont l'impact est important sur l'accessibilité : le temps d'accès moyen au panier de services publics est réduit de 40 % grâce à ces structures. En l'absence de ces guichets de proximité, le temps d'accès serait supérieur à la moyenne régionale. Il s'accroîtrait fortement à l'est, au nord-ouest et au sud-ouest du département. La présence de ces structures répond aux besoins d'une population plus fragile et plus éloignée, notamment au nord et à l'est du département, où la pauvreté est plus marquée et la population est plus âgée.

Un impact fort de l'implantation des structures de proximité aux franges du département, la périphérie de Laval plus éloignée des services publics

Temps d'accès moyen théorique par commune au panier de services publics avec et sans espaces France Services (FS) et Maisons de services au public (MSAP)



constituent des difficultés majeures pour certains foyers, notamment les plus modestes. Pour les gares, la population des communes directement couverte est de 23 % en Mayenne contre 37 % dans le référentiel et 44 % dans les Pays de la Loire. Les communes équipées sont situées sur un axe est-ouest et les gares sont peu desservies en dehors de celle de Laval. De

la même manière, 21 % des habitants sont à plus de 30 minutes d'une gare, contre 8 % dans le référentiel et 3 % dans les Pays de la Loire.

Des services de santé moins présents

Les équipements de proximité pour les services de santé sont moins présents en Mayenne

que dans le référentiel ou dans les Pays de la Loire, à l'exception des services d'hébergement pour les personnes âgées (*chapitre Santé, page 28*). La démographie médicale est un enjeu pour la Mayenne : le manque d'équipements de santé peut constituer un frein à l'attractivité sur certaines zones du département. ■

Sources et définitions

La **base permanente des équipements** (BPE) est une source élaborée par l'Insee et mise à jour annuellement. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. En 2018, 110 équipements ont été retenus et répartis, selon la fréquence de leur présence et leur distance des habitants, en trois gammes : de proximité, intermédiaire et supérieure. La liste des équipements se trouve sur [Insee.fr](https://www.insee.fr)

Un **pôle de service** est une commune disposant sur son territoire d'au moins la moitié des équipements considérés. Par exemple, un pôle de service de proximité est une commune disposant d'au moins 14 des 27 équipements de proximité. La localisation fine permet de calculer des distances et des temps d'accès moyens en voiture pour accéder de la commune du domicile à l'équipement le plus proche. Quand un équipement est présent dans la

commune de domicile alors le temps d'accès est considéré comme étant nul.

L'objectif du **réseau France Services** est de renforcer l'accessibilité aux services publics sur l'ensemble du territoire national. Au 30 septembre 2020, 9 partenaires composent le réseau : la Poste, les Finances Publiques, la CAF, Pôle emploi, la CPAM, la Carsat, la MSA, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Justice.

Pour en savoir plus

- Hervy C., et Manceau C., *L'accès des Ligériens aux services publics facilité par le déploiement des espaces France Services*, Insee Dossier Pays de la Loire, n° 5, octobre 2020.
- Besnard S. et Rocheteau M., *Recul du commerce dans la plupart des centres des villes de taille intermédiaire*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 96, novembre 2019.
- Bourieau P. et Fouchard C., *Davantage de services à la population mais toujours moins qu'au niveau national*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 85, septembre 2018.

Un accès aux soins de premier recours limité, notamment pour les médecins généralistes

L'accès aux soins de premier recours est faible en Mayenne. De nombreux Mayennais vivent dans une zone sous-dotée en médecins, infirmiers ou masseurs-kinésithérapeutes : 20 % cumulent les difficultés d'accès à ces trois professions. Ces zones sont surtout présentes au nord du département, où la part de personnes âgées est élevée. L'accessibilité aux médecins généralistes, porte d'entrée du système de santé, diminue sur l'ensemble du département, en lien avec la démographie médicale. Ce déficit de médecins peut entraîner des délais d'attente plus longs pour les patients réguliers ou des difficultés à trouver un médecin pour les nouveaux arrivants. L'accès aux soins est un enjeu multiple et déterminant pour la qualité de vie et l'attractivité de la Mayenne. En particulier, il pose la question de l'accompagnement à tous les âges de la vie, des soins de premier recours au maintien à domicile, en passant par la prévention.

L'accès aux professionnels de premiers recours limité

En Mayenne, l'accessibilité aux soins de premier recours (*définitions et sources*) est particulièrement faible (*figure 1*) : 20 % des Mayennais cumulent les difficultés d'accès à ces trois professions de santé contre 13 % des habitants du référentiel. Ces Mayennais résident notamment au nord-est et à l'ouest du département. À l'opposé, seulement 38 % des Mayennais résident dans une commune où l'accès aux médecins généralistes, infirmiers ou masseurs-kinésithérapeutes est aisé (50 % dans le référentiel, 42 % dans les Pays de la Loire). Ces communes sont principalement les trois plus grandes villes et leurs pourtours.

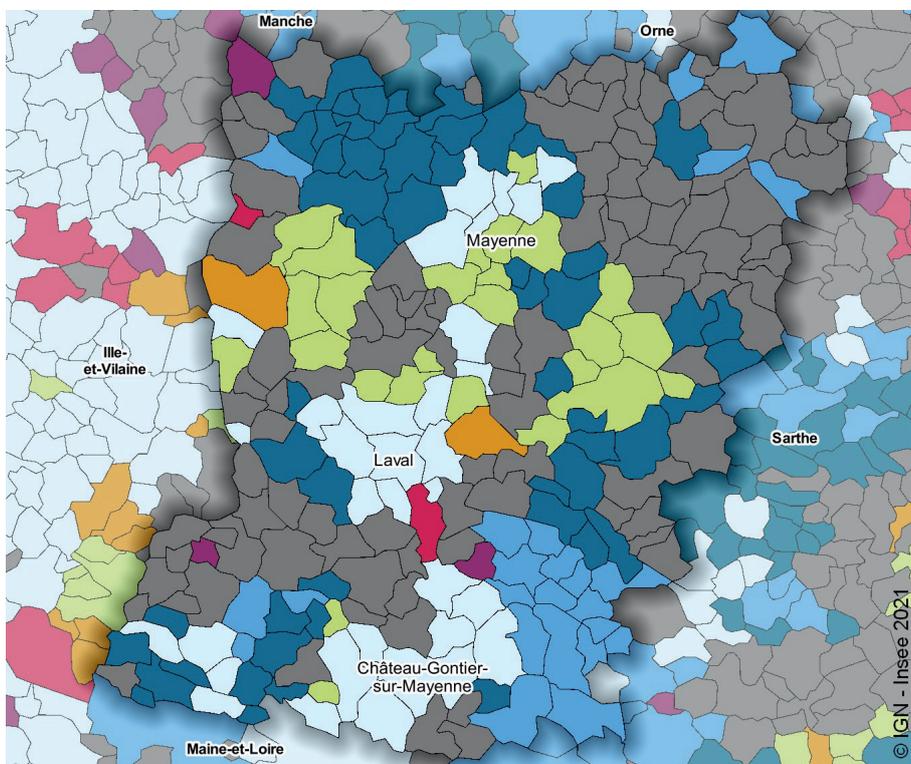
De nombreux Mayennais vivent dans une zone sous-dotée en médecins...

Le système de santé français est actuellement organisé autour de la notion de parcours de soins dont le médecin généraliste et médecin traitant est la porte d'entrée ainsi que le coordinateur de la prise en charge. Aussi, l'accessibilité au médecin généraliste est la clef de voûte de l'accès aux soins. En 2018, les Mayennais ont accès en moyenne à 3,1 consultations par an par habitant (C/an/hab) chez un médecin généraliste, libéral ou salarié d'un centre de santé. Cette accessibilité potentielle localisée (APL) (*définitions et sources*) est faible : les habitants du référentiel ont accès en moyenne à 3,4 C/an/hab. Au sein du référentiel, l'APL varie de 3,0 pour l'Indre à 4,0 pour les Ardennes (3,7 dans les Pays de la Loire). Ce manque d'accès aux soins peut constituer un handicap pour le département, notamment pour attirer de nouveaux habitants ou accompagner le vieillissement de sa population.

Mesurée à l'échelle des territoires de vie-santé (TVS) (*définitions et sources*), la part des Mayennais vivant dans une zone sous-dotée en médecins généralistes est

1 De nombreuses communes en difficultés pour l'accès aux soins de premier recours

Difficultés d'accès cumulées aux infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes (en 2017) et médecins généralistes (en 2018), en Mayenne



Typologie des difficultés d'accès aux professionnels de santé

■ Difficultés d'accès à trois professions	■ Difficultés d'accès aux médecins et masseurs-kinésithérapeutes	■ Difficulté d'accès aux médecins généralistes
■ Pas de difficulté	■ Difficultés d'accès aux médecins et infirmiers	■ Difficulté d'accès aux infirmiers
	■ Difficultés d'accès aux infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes	■ Difficulté d'accès aux masseurs-kinésithérapeutes

Champ : professionnels de santé libéraux et salariés en centres de santé pour les infirmiers, France entière, hors Mayotte.

Sources : Insee, *distantier Metric*, recensements de la population (RP) 2015-2016 ; CNAM ; SNIIRAM 2017-2018 ; calculs DREES.

élevée : 12,4 % contre 7,6 % des habitants du référentiel (4,8 % des Ligériens).

... notamment au nord du département

Les territoires de vie-santé sous-denses sont principalement situés au nord du département. Autour de Lassay-les-Châteaux, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Villaines-la-Juhel ou encore Louvigné-du-Désert, l'accessibilité potentielle localisée y est

inférieure à 2,5 consultations par an par habitant (*figure 2*). Dans ces territoires ruraux, les seniors sont surreprésentés et les réseaux de transports en commun peu développés. Le déplacement et ainsi l'accès aux équipements et aux professionnels de santé peuvent alors s'avérer compliqués en cas de perte d'autonomie. La question de l'accessibilité aux soins pour les personnes âgées est un enjeu fort au nord du département. Au regard de cette tension de l'offre,

Le zonage médecin détermine les aides

Afin d'anticiper les départs en retraite des praticiens les plus âgés, l'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est aussi calculée en excluant du champ les médecins de plus de 65 ans. Avec cet indicateur, les territoires de vie-santé (TVS) dont l'APL est inférieure à 2,5 consultations par an et par habitant sont alors considérés comme sous-denses. Cela ouvre des possibilités de facilitation pour l'implantation de cabinets : financements, mise à disposition de locaux, aides au maintien et à l'installation des médecins dans les zones fragiles (depuis 2016) et en plus, aides d'état (praticien territorial de médecine générale, praticien territorial de médecine ambulatoire) et aides accordées par les collectivités territoriales.

En Mayenne, les habitants des TVS de Cossé-le-Vivien, la Guerche-de-Bretagne (en partie sur l'Ille-et-Vilaine), Lassay-les-Châteaux, et Louvigné-du-Désert (en partie sur l'Ille-et-Vilaine et sur la Manche) Pré-en-Pail-Saint-Samson et Villaines-la-Juhel sont en zone d'intervention prioritaire. Au total, 20 % des Mayennais vivent dans une zone d'intervention prioritaire.

Les autres TVS de Mayenne sont tous classés en zone d'action complémentaire, leur APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans étant comprise entre 2,5 et 4,0 C/an/hab. Ces zones sont éligibles aux seules aides de l'État.

les médecins privilégient les consultations en cabinet, au détriment des visites à domicile plus coûteuses en temps. En dehors de ces zones du nord du département, l'APL est également faible sur le territoire vie-santé de Cossé-le-Vivien (2,2 C/an/hab en 2018).

L'accessibilité aux généralistes en baisse sur l'ensemble du département...

Comme sur l'ensemble du territoire français, l'accessibilité aux médecins généralistes se réduit depuis 2015. Le nombre moyen de consultation par an des Mayennais diminue de 0,2 consultation en 3 ans. Cette baisse touche tous les territoires du département mais est particulièrement forte sur les TVS situés autour de Villaines-la-Juhel (- 0,9 consultation potentielle en 3 ans) et de Bagnoles de l'Orne Normandie (- 0,7).

Les territoires les mieux dotés, comme les TVS de Laval, Château-Gontier-sur-Mayenne et Évron où l'APL est de 3,5 C/an/hab, perdent eux aussi en accessibilité depuis 2015. Conséquence directe de la baisse de l'APL, la proportion de TVS sous-denses augmente. La population concernée par ces difficultés d'accès aux médecins a presque doublé en trois ans avec une hausse de 5,6 points contre 2,8 points pour le référentiel (+ 2,3 points dans la région).

... en lien avec la démographie médicale

La diminution globale du nombre de médecins en activité est à l'origine de cette baisse de l'accessibilité. Le nombre de médecins généralistes diminue de 12 % entre 2012 et 2020, passant de 460 à 410 praticiens. Cette baisse est de même grandeur dans les départements du référentiel (- 11 %). En Mayenne, la diminution du nombre de médecins remplaçants est en grande partie à l'origine de ce phénomène. Dans ce

département, les territoires sont diversement touchés. Cette baisse est principalement portée par les TVS de Laval, Mayenne, Craon et Villaines-la-Juhel.

En Mayenne, plus de la moitié des généralistes non-remplaçants ont plus de 55 ans en 2020. La Mayenne sera ainsi confrontée au départ en retraite de nombreux médecins généralistes dans les années à venir. Couplée

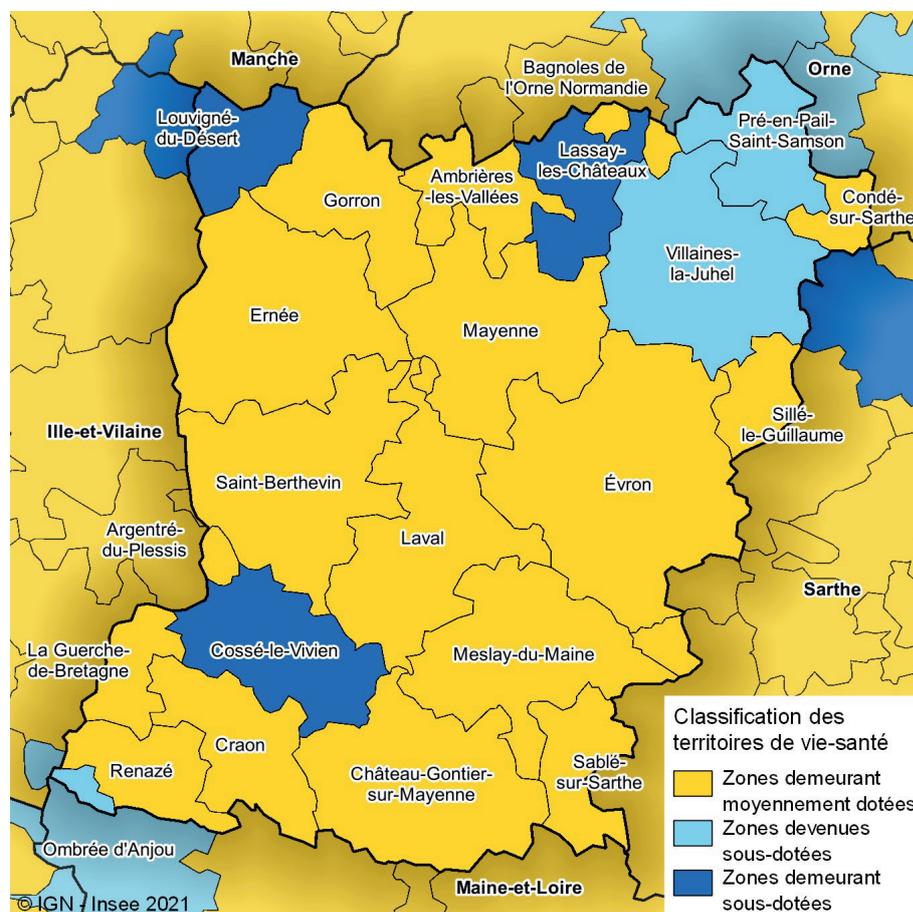
au vieillissement de la population (*chapitre Démographie, page 8*), la démographie médicale et la survie des cabinets existants sont un enjeu majeur pour la Mayenne, l'exposant au risque de désertification médicale. Ce déficit de médecins peut entraîner des difficultés d'accès aux soins, qu'il s'agisse des délais d'attente pour des patients réguliers ou des difficultés à trouver un médecin pour les nouveaux arrivants. Les déplacements peuvent également être un frein pour consulter un médecin, dès lors qu'il faut faire plusieurs kilomètres pour se rendre au cabinet médical. L'ouverture en 2019 de la formation PluriPASS à Laval pourrait apporter un premier élément de réponse, afin de favoriser l'installation de jeunes médecins dans le département (*chapitre Offre de formation, page 13*).

L'accès aux infirmiers et kinésithérapeutes limité, mais en progression

Autres professionnels de premier recours, les infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes sont moins nombreux en Mayenne que dans

2 Un département moyennement doté, avec des territoires sous-denses en médecins

Classification des territoires de vie-santé selon leur évolution de l'accessibilité entre 2015 et 2018



Lecture : le territoire de vie-santé de Villaines-la-Juhel moyennement doté en 2015, devient sous-doté en 2018. Il appartient donc à la catégorie de territoires devenus sous-dotés entre 2015 et 2018.

Champ : médecins généralistes libéraux et salariés de centres de santé. France entière, hors Mayotte.

Sources : Insee, distancier Metric 2015-2019, RP 2013-2016 ; CNAM ; SNIIRAM 2015-2018 ; calculs DREES.

Des spécialités médicales peu accessibles en Mayenne, comme dans le référentiel

Les spécialités médicales les plus courantes en accès libre – la chirurgie dentaire (équipements de proximité), la psychiatrie, l'ophtalmologie, la pédiatrie et la gynécologie (gamme supérieure) – ont des couvertures territoriales similaires en Mayenne et dans les départements du référentiel. Cette accessibilité est systématiquement inférieure à celle des Pays de la Loire.

Les différences portent sur la part de personnes éloignées de ces spécialistes. Les Mayennais sont 42,5 % à accéder en plus de 30 minutes à un pédiatre contre 33,1 % dans le référentiel (17,4 % dans les Pays de la Loire). Le constat est inverse pour la gynécologie. En effet, 9,7 % des Mayennaises se rendent chez le gynécologue en plus de 30 minutes contre 27,2 % dans le référentiel (10,4 % dans les Pays de la Loire). La tendance est la même pour l'ophtalmologie : seulement 9,5 % des Mayennais sont à plus de 30 minutes contre 16,3 % dans le référentiel (2,6 % dans les Pays de la Loire).

Les petits effectifs de ces spécialités de la gamme supérieure expliquent que les choix de commune d'implantation des praticiens déterminent des facilités ou des difficultés d'accès des habitants.

le référentiel : respectivement 8,9 et 5,3 pour 10 000 habitants contre 11,5 et 7,1 dans le référentiel. Ainsi, 55 % des Mayennais vivent dans une commune sous-dotée en infirmiers (37 % dans le référentiel) et 43 % en masseurs-kinésithérapeutes (36 % dans le

référentiel). Programme d'accompagnement au retour à domicile, exercice pluriprofessionnel, délégation des tâches sont autant de raisons qui, couplées au vieillissement de la population, renforcent les besoins de prise en charge par des infirmiers ou des

masseurs-kinésithérapeutes. La répartition géographique de ces professionnels de santé exerçant hors des structures hospitalières constitue donc un enjeu crucial pour la garantie d'un égal accès aux soins dans les territoires.

Toutefois, à l'inverse des médecins généralistes, le nombre d'infirmiers et kinésithérapeutes augmente depuis 2012. Pour les soins infirmiers, le nombre d'installations augmente de 27 % sur la période 2012 à 2020, comme dans le référentiel, passant de 2 200 à 2 800 professionnels accessibles. Tous les territoires du département bénéficient de cette augmentation. La situation est encore plus dynamique pour les kinésithérapeutes. Le nombre des praticiens de cette discipline double en Mayenne sur la période (+ 70 % dans le référentiel), passant de 120 à 250, en lien avec l'existence d'une formation à Laval. ■

Définitions et sources

Les **soins de premier recours** représentent le premier niveau de contact entre la population et le système de santé. Les médecins traitants (généralistes) sont au centre d'un ensemble de professionnels de santé sur la base d'un projet de santé qu'ils élaborent. Dans cette étude, les soins de premier recours concernent également les masseurs-kinésithérapeutes et les infirmiers.

L'**Accessibilité Potentielle Localisée (APL)** est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande de médecins issues des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. Le Système national d'information interrégimes de l'Assurance maladie (**SNIIRAM**) est une base de données gérée par la Caisse nationale de l'assurance maladie (**CNAM**), portant sur l'ensemble des remboursements de prestations de soins. Pour le

calcul de l'APL, les données d'activité des professionnels de santé sont extraites du SNIIRAM par le Département de l'offre de soins de la Direction de la stratégie, des études et des statistiques de la CNAM. Les consommations moyennes de soins par tranche d'âge, utilisées pour standardiser la population, sont calculées par la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques).

Le distancier **MEsure des TRajets Inter-Communes (Metric)** permet de calculer le temps moyen de parcours, en voiture, d'une commune à une autre, en tenant compte du type de route, de la sinuosité et de l'altimétrie.

Pour le calcul de l'APL, ne sont pris en compte que les médecins généralistes exerçant hors hôpital, c'est-à-dire à titre libéral ou comme salariés d'un centre de santé.

Pour l'APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans, seuls les médecins de moins de 65 ans sont pris en compte ce qui permet par différence d'anticiper les cessations d'activité et donc les zones qui sont susceptibles de devenir fragiles à court terme.

Exemple de lecture de l'indicateur : compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de Laval ont accès en moyenne à 3,8 consultations ou visites de médecine par an par habitant.

Une **zone sous dense** est définie en dessous du seuil d'accessibilité potentielle localisée (APL) de 2,5 consultations par an et par habitant.

Le **Territoire de Vie-Santé** constitue la maille territoriale de référence composée d'un ensemble de communes, appartenant éventuellement à plusieurs départements et régions, mais mitoyens. L'indicateur APL y est calculé comme étant la moyenne (pondérée par la population de chaque commune) des indicateurs APL des communes de ce territoire. L'objectif de la méthodologie est la définition d'un zonage régional applicable à la profession de médecin, qui concilie l'expression de priorités nationales et locales.

Une attention particulière est par ailleurs apportée aux quartiers prioritaires de la politique de la ville afin de les prendre en compte dans le zonage.

Pour en savoir plus

- Legendre B., *En 2018, les territoires sous-dotés en médecins généralistes concernent près de 6 % de la population*, DREES, Études et Résultats, n° 1144, février 2020.
- Legendre B. et al., *Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes : l'accessibilité s'améliore malgré des inégalités*, Études et Résultats, n° 1100, janvier 2019.
- Ministère des Solidarités et de la Santé, *Territoire de vie-santé – zonage médecin, Égalité d'accès aux soins : des zones fragiles mieux identifiées et plus nombreuses*, définitions par région.

Coordination

Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire et Préfecture de région des Pays de la Loire – Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)

Directeur de publication

Pascal SEGUIN

Rédaction en chef

Myriam BOURSIER

Contributeurs

Martine BARRÉ (Insee)
Philippe BOURIEAU (Insee)
Laurent FÉFEU (Insee)
Louisa HAMZAOUI (Insee)
Bruno JOURDAN (Direccte)
Pierre LOIZEAU (Insee)
Xavier PÉTILLON (Insee)
Amandine RODRIGUES (Insee)
Yann SICAMOIS (Direccte)

Secrétariat de rédaction

Sylvie COUTURAUD
Matthieu VAHÉ

Mise en page

STDI

Bureau de presse

bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr

Copyright
Retrouvez-nous sur www.insee.fr

Insee Dossier

Diagnostic de la Mayenne : sept enjeux majeurs pour l'avenir

Département rural et agricole, la Mayenne est structurée autour de sa préfecture Laval. La croissance de sa population est atone, reposant uniquement sur le solde naturel (excédent des naissances sur les décès). Si le nombre d'emplois diminue en Mayenne, le chômage comme la pauvreté y restent parmi les plus faibles de France. Pour mener les analyses et connaître les mécanismes en jeu en Mayenne, un référentiel composé de départements de même profil a été construit. Dans les dix fiches de ce dossier, la Mayenne est comparée à ce référentiel, afin de mettre en avant les leviers de développement possibles. Sept enjeux, qui sont autant de défis à relever, sont identifiés dans ce diagnostic de la Mayenne :

- Attirer des personnes en âge de travailler pour répondre aux besoins des établissements mayennais ;
- Accompagner les mutations économiques tout en consolidant ses atouts dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire ;
- Faire évoluer les métiers pour réduire les tensions sur la main-d'œuvre ;
- Accompagner le vieillissement de la population ;
- Densifier l'accès aux soins ;
- Gagner en accessibilité, en particulier sur les territoires les plus ruraux ;
- Veiller à l'équilibre des territoires.

Dossier n° 7
Mars 2021

ISSN : 2426-3214

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 Nantes cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédaction en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN : 2426-3214
© INSEE Pays de la Loire
Mars 2021



Insee mobile